BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2023







SOMMAIRE

P. 4 Délibérations conseil municipal P. 13 Infos communales **P. 26** État civil P. 27 Urbanisme P. 30 Nos commerces P. 32 Portrait P. 34 Écoles du RPI P. 36Retour en images P. 38 Médiathèques **P. 40** Associations communales P. 47 Informations diverses P. 50 Divers services



Directeur de la publication

David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon Responsable de la rédaction

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Comité de rédaction

Commission communication de Rives-du-Couesnon Élus de Rives-du-Couesnon

Sandrine Maillard, directrice générale des services

Coordination

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication - Rives-du-CouesnonVersion électronique : site internet de Rives-duCréation et maquettage graphique

OCTOLUM Design Graphique.com Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Impression

Impression sur papier recyclé Artisa Imprim - Fougères Numéro ISSN

2728-6126

ÉDITO

Chers concitoyens,

La fin de l'année scolaire approche, et l'activité communale a été riche et variée cette année, elle se terminera entre autres le 10 juin par une "soirée vagabonde" à Vendel organisée par le Centre culturel de Fougères Agglomération.



L'année 2023 est pour votre équipe municipale une année chargée de projets et de transitions.

Tout d'abord, ce printemps a vu début mai l'ouverture officielle de la location de l'éco-gîte touristique La Rivée de St-Georges par l'association Les EnGrangeurs. C'est une très belle réussite et ce sera assurément un lieu de partages et de rencontres à venir.

Cependant, le contexte économique rend certains sujets plus complexes: les ventes de lots de la ZAC de la Prairie se sont un peu ralenties mais restent attractives, et le projet de construction de notre MAM a également pris un peu de retard en raison de lots de marchés infructueux. Nous espérons retrouver rapidement une dynamique positive.

Le vote de notre budget communal 2023 étant validé, avec une enveloppe annuelle de fonctionnement de plus de 3 400 000 euros, et un résultat 2022 satisfaisant à maintenir, nos projets se poursuivent.

Les travaux de rénovation de l'église de St-Marc ont commencé pour sauver sa sacristie et ses vitraux, et modifier l'éclairage. Un appel aux dons a été lancé avec la Fondation du patrimoine pour compléter son financement. Ce beau projet compte sur vous et votre soutien!

Nous poursuivons également le projet Rescoperi sur le site de l'école de St-Jean, avec un travail participatif ambitieux et rigoureux, qui nous mènera à un avantprojet définitif dès cet été.

Nous nous préparons également à la transition à venir du retour de la compétence "enfance-jeunesse" (centre de loisirs, micro-crèche et RIPAME) de Fougères Agglomération à la commune au 1er janvier prochain. Avec des impacts organisationnels et financiers certains, nous devons être vigilants à maintenir un service public de qualité et ne pas déstabiliser nos ressources internes.

Enfin, le long projet de rénovation énergétique de nos nombreux bâtiments communaux va pouvoir se poursuivre et s'organiser avec une excellente nouvelle : notre commune a été retenue début mai dans le cadre de l'appel à projet régional "Schéma directeur immobilier énergétique en démarche collective" (13 collectivités retenues dont 5 en Ille-et-Vilaine), accompagné par l'ADEME.

Ce bulletin est de nouveau riche en informations communales, pensez particulièrement à nos concours de photos et des maisons fleuries. C'est organisé par vos élus pour vous!

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. Belle lecture à tous !

> **DAVID LEBOUVIER,** Maire de Rives-du-Couesnon







EXTRAITS DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2022

Présents (18)

Absents excusés (6) : Mathieu Chapelle, Isabelle Charraud, Lorane Dallé, Wilfrid Godeux, Loïc Lemoine, Christian Pasquet Absents (3) : Marine André Benouahada, Ludovic Jalloin,

Ramatoulaye Roger



La commission bâtiments et sécurité a cherché à harmoniser les contrats de location, les procédures et les tarifs des 4 salles des fêtes.

De nouvelles conventions sont rédigées avec une partie commune pour l'ensemble des salles et une partie spécifique correspondant aux particularités de chaque salle. De même, un règlement d'utilisation est joint à la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les conditions d'utilisation telles qu'elles ont été présentées par la commission et fixe le montant de la location des salles municipales à compter du 1er janvier 2023 (cf. tarifs page 24)



TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE ST-MARC

Dans le cadre du projet de restauration de l'église de St-Marc (sacristie, statues, vitraux ; mise en valeur de l'église par un nouveau système d'éclairage, réalisation d'un support photographique du calice), le projet est éligible :

- à deux aides régionales que sont la conservation-restauration des objets mobiliers protégés publics (12 231 €) et la restauration-valorisation du patrimoine immobilier (5 897 €.);
- au fonds de solidarité territoriale (20 087,33 €) auprès du Département 35.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter ces trois aides.



Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1er janvier 2020, Fougères Agglomération exerce sur l'ensemble de son territoire la compétence "assainissement collectif". Afin de permettre la continuité des services publics de l'assainissement collectif dans les meilleures conditions, il a été convenu que la communauté d'agglomération délègue à la commune qui le demande l'exercice de la compétence "assainissement collectif".

La commune de Rives-du-Couesnon exerce la partie "collecte des eaux usées et traitement" de la compétence "assainissement collectif" sur son territoire, excepté pour la partie traitement sur le secteur de Vendel.

De la même façon, Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1er janvier 2020, Fougères Agglomération exerce sur l'ensemble de son territoire la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines. Afin de permettre la continuité du service public de gestion des eaux pluviales urbaines dans les meilleures conditions, il a été convenu que la communauté d'agglomération délègue à la commune l'exercice de cette compétence.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à reconduire la convention définissant le périmètre, la durée, les modalités juridiques et financières de la délégation de compétences accordée par la communauté d'agglomération, autorité délégante, à la commune de Rives-du-Couesnon, autorité délégataire, relatives d'une part à l'assainissement collectif, et d'autre part à la gestion des eaux pluviales urbaines, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire décide de retenir l'offre de l'entreprise menuiserie Le Blanc Pascal - 53220 Larchamp, pour la réalisation des travaux d'isolation et d'habillage intérieur du commerce de St-Jean pour un montant de 2390 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir le devis de la société Gama29 - 35771 Vern sur Seiche, en vue de l'acquisition d'une autolaveuse pour la salle des sports de St-Jean pour un montant de 3 917 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir l'offre de l'entreprise STGS - 50307 Avranches, en vue du remplacement d'un poteau incendie situé au lieu-dit Les Noés à St-Georges pour un montant de 2 000 € HT.

Monsieur le Maire décide de confier les travaux supplémentaires de rénovation du pont du Moulin neuf de St-Georges (reprise de joint, reprise du merlon, empierrement et création d'une tête de pont, pose d'un tuyau en béton armé) à la société Bouvet - 35210 Combourtillé, pour un montant de 11 499 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir l'entreprise STGS - 50307 Avranches, pour des travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées et pluviales d'un montant 2 228 € HT.

Afin d'enrayer les vitesses excessives constatées en entrées de bourg des communes historiques de St-Georges et Vendel, Monsieur le Maire décide de retenir la société Élan Cité - 44700 Orvault, en vue de la fourniture de trois radars pédagogiques pour un montant de 6 550 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir l'entreprise Galle Travaux publics -35140 Rives-du-Couesnon, pour des travaux de réaménagement de voirie en entrée de la ZAC de la Prairie permettant de sécuriser la chaussée, d'un montant de 7 640 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir l'entreprise Galle Travaux publics - 35140 Rives-du-Couesnon, pour les travaux de voirie (remise aux normes de l'arrêt de bus permettant la desserte de la rue de Blot à Vendel) d'un montant de 1200 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir l'offre de l'entreprise Galle Travaux publics - 35140 Rives-du-Couesnon, pour des travaux de voirie au niveau du gîte HTAG de St-Georges:

- préparation de voirie puis installation des réseaux télécom pour un montant de 7 432 € HT;
- mise en place d'un caniveau et travail au niveau de la pente de la voirie pour un montant de 2160 € HT:
- pose d'un complément de busage pour un montant de 2 275 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir le devis de la société Protection incendie sécurité Normandie (PISN) - 50430 St-Germain sur Ay, pour la mise en place du plan d'évacuation et des extincteurs de l'école de Vendel pour un montant de 462 € HT.

Monsieur le Maire décide d'accepter le devis de la société Wesco - 79141 Cerizay, en vue de l'acquisition d'équipements nécessaires à l'ouverture de la 15° classe dans l'école maternelle de Vendel pour un montant total de 1128.95 € TTC (lits, cabane, lots de 4 tables et transats).

Monsieur le Maire décide de retenir l'entreprise NSTP de L'Épine - 35310 Mordelles, pour la fourniture et la pose d'un fourreau pour l'alimentation ainsi qu'une chambre de tirage sur le site de l'école et de la salle des fêtes de Vendel pour un montant de 2 225 € HT.

Monsieur le Maire décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration scolaire et périscolaire de St-Jean au groupement représenté par l'architecte mandataire "Désirs d'espaces" - 35000 Rennes, pour un montant total de 192 867 € HT.

Monsieur le Maire décide de passer un avenant au marché avec l'entreprise CF Constructions -35140 St-Aubin-du-Cormier, en vue de réaliser une prestation supplémentaire (modification de l'enduit et le drainage du mur enterré en façade Nord du gîte HTAG) pour un montant de 3 884 € HT.

Monsieur le Maire décide de confier la mission de coordination relative aux opérations d'aménagement et de décoration intérieure du gîte HTAG de St-Georges à Morgane Fraga - 35380 Betton, pour un montant de 3650 € HT.

Considérant l'avancement des travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien presbytère de St-Georges et la nécessité de procéder à l'ameublement du gîte HTAG, Monsieur le Maire décide de retenir:

- l'entreprise Revital Wood 35430 La Ville es Nonais, pour un montant total de 1028 € HT (haut de vaisselier et bibliothèque);
- la coopérative Élan Créateur -35039 Rennes, pour un montant total de 4 908 € HT (fabrication de plateaux pour bureaux et pour tables);
- la coopérative Élan Créateur -35039 Rennes, pour un montant total de 6 996 € HT (fabrication d'un vaisselier et d'une structure en métal et étagères);



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

- la coopérative Élan Créateur 35039 Rennes, pour un montant total de 470 € HT (fabrication de tabourets empilables);
- la société Hotelys Ouest Bedding 35303 Fougères, pour un montant total de 4 817 € HT (fabrication de la literie).

Monsieur le Maire décide de retenir de retenir le cabinet Pennec Études Conseils - 35760 St-Grégoire, pour la réalisation de l'étude relative au transfert de la compétence petite enfance à la commune de Rives-du-Couesnon pour un montant de 5 375 € HT.





EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2023

Présents (23)

Absents excusés (3): Fiona Delaunay, Chrystèle Desguerets,

Christian Pasquet

Absente (1) : Marine André Benouahada

ÉCO-GÎTE ET DÉSIGNATION DE SON NOM

Marie-Laure Lemoine, co-présidente de l'association Les EnGrangeurs, présente le projet d'écogîte au presbytère de St-Georges :

Un projet social à impact local

- un collectif composé majoritairement d'habitants du territoire local;
- des animations et ateliers à destination de la population de Rives-du-Couesnon;
- un dialogue permanent entre le collectif et la municipalité;
- une mise à disposition du lieu pour les partenaires locaux.

Un projet social à impact territorial

- une activité touristique (tourisme social et intégré) permettant une ouverture à l'Autre et une visibilité;
- un projet unique sur le territoire, un projet soutenu et impulsé par des acteurs publics;
- une mise à disposition du lieu pour les partenaires locaux, départementaux, régionaux, et même nationaux;
- pour une mise en commun des intérêts des citoyens et acteurs publics.

Un projet ESS

Les grandes valeurs de l'économie sociale et solidaire :

 une primauté de la personne sur le capital;

- une gouvernance démocratique "1 personne = 1 voix";
- une lucrativité limitée.

Marie-Laure Lemoine rappelle également l'objet social de l'association Les EnGrangeurs : « L'animation d'un tiers-lieu rural dans l'enclos presbytéral de la commune déléguée de St-Georges a pour but la dynamisation du territoire et la valorisation du patrimoine local par le partage, la rencontre et les échanges de savoirs. La gestion d'un lieu d'accueil durable, ouvert à tous, à vocation sociale et culturelle par le biais de chantiers participatifs, d'ateliers de création, d'évènements culturels ou de stages. »

Une association d'habitants motivés par le projet de réhabilitation de l'espace, l'objectif du lieu étant son appropriation comme un outil de lien social via des réunions de réflexion, des chantiers participatifs, des propositions d'activités, des évènements culturels, des animations diverses et variées, etc.

Soutenue par de nombreux partenaires tels que :

- la Région Bretagne au titre du tourisme social et solidaire pour 50 000 € (année 2021-volet 1) et 15 000 € (année 2023-volet 3),
- le Département d'Ille-et-Vilaine au titre du dispositif "Emergence" de projets : 15 000 € au titre du contrat de territoire (somme de 20 000 € sollicitée en attente de réponse).

Cette association aura vocation à se transformer en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Il s'agira d'une gouvernance partagée entre toutes les parties prenantes du projet, pour une structure gérée collectivement avec une réelle dynamique territoriale qui pourrait être répartie en 4 catégories avec un nombre de sièges défini proportionnellement (bénéficiaires habitants / partenaires / collectivité: mairie de Rives-du-Couesnon / salariés).

Des propositions autour du bail sont avancées

- bail pluriannuel sur 3 ans;
- franchise dès février 2023 jusqu'à l'ouverture officielle du gîte;
- loyer progressif annuel fixé selon l'estimation du chiffre d'affaires;

 les modalités d'utilisation de la grange sont à définir: priorité à la location gîte + grange (activité économique) et de manière ponctuelle (ex:1 fois par mois): mise à disposition des associations et partenaires adhérents (ex:1 fois par an et par adhésion).

Une proposition autour du nom LA RIVEE et d'ambiance pour la charte graphique

- un jeu de mots "l'arrivée" "la rivée": le lieu où l'on dépose ses bagages, où l'on arrive;
- un univers autour du champ lexical de la rivière, en référence au territoire: Le Couesnon;
- la rive : lieu où se crée la rencontre et où se fait société;
- l'importance de la présence des éléments naturels : un éco-gîte tourné vers la nature et la déconnexion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le nom "La Rivée" pour désigner l'écogîte du presbytère de St-Georges.

MAM

Pour permettre l'ouverture de 16 places d'accueil petite enfance d'ici fin 2023,

la commune a décidé d'être maitre d'ouvrage de la construction d'une maison d'assistants maternels (MAM) sur le site de St-Jean.

Le démarrage des travaux est prévu pour juin 2023.

Cette MAM sera louée à un collectif de 4 professionnelles de la petite enfance extérieures à la commune qui se sont structurées en association et porte un projet éducatif et pédagogique de mode de garde à Rives-du-Couesnon.

La phase d'avant-projet définitif avait été validée par délibération en octobre 2022. Monsieur le Maire a présenté le plan de financement de l'opération qui s'équilibre en dépenses/recettes à 633 837 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement tel que présenté; il sollicite une subvention auprès de l'État au titre la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023 pour le projet de création d'une maison d'assistants maternels à hauteur de 30 %, soit 190 151 €.

DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire décide de passer l'avenant n° 2 au marché avec l'entreprise Joubin Électricité SARL - 35133 St-Sauveur des Landes, en vue de réaliser la pose de deux prises supplémentaires dans la salle à manger du gîte à St-Georges pour un montant de 184 € HT.

Monsieur le Maire décide de retenir la société Menuiserie-agencement-création St-Joseph - 35133 St-Germain en Coglès, pour la fabrication et la pose de deux caissons mélaminés, trois tiroirs couverts, un plan de travail en bois et des étagères qui seront intégrés dans le gîte de St-Georges pour un montant de 2 859 € HT.









EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

Présents (23)

Absents excusés (2) : Christelle Cornée, Christian Pasquet Absentes (2) : Marine André Benouahada, Ramatoulaye Roger



Le lieutenant Rébillard, chef de brigade des sapeurs-pompiers du centre de secours de St-Aubin-du-Couesnon. fait état du bilan d'activités de 2022. Ce rapport fait le point sur les projets et les activités du CIS de St-Aubin-du-Couesnon en retraçant les principales décisions et réalisations intervenues au cours de l'année 2022. Quelques chiffres-clés: 41 sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de St-Aubin; 513 interventions en 2022 (de multiples interventions en juillet); 88 interventions sur la commune de Rives-du-Couesnon dont 65 secours à la personne.

Le lieutenant informe de l'avancée des travaux du futur CIS de St-Aubin du Couesnon et centre routier de Liffré (routes départementales) en complément de la Diro, de la gendarmerie et de l'aire de covoiturage.

Deux applications existent et permettent à des pompiers et/ou à des secouristes, géolocalisés grâce à leur téléphone portable, d'être appelés lorsqu'il y a un besoin d'intervention à proximité.



DE SERVITUDE DE PASSAGE AVEC NÉOTOA

Dans le cadre d'un échange de parcelle entre la commune de Rives-du-Couesnon et le bailleur social Néota concernant la commercialisation des lots situés Impasse des Lierres et rue de la Mairie à St-Jean, il a été convenu entre les deux parties qu'une servitude de passage serait prévue dans l'acte notarié.

La commune de Rives-du-Couesnon a sollicité une servitude de passage auprès de Néotoa pour amener les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et réseaux souples sur la parcelle AB n°352 le jour où cela sera nécessaire. Le fonds servant appartenant à Néotoa : parcelles AB n°364 et AB n°363. Le fonds dominant appartenant à la commune de Rives-du-Couesnon : parcelle AB n°352. Cette servitude est constituée à tire réel, perpétuel et gratuit, pouvant s'exercer en tout temps et heures.



Par délibération du 8 décembre 2022, le conseil municipal a fixé les montants de location des salles des fêtes de Rives-du-Couesnon.

Des demandes complémentaires de location sont adressées en mairie par des associations, des organismes ou des entreprises extérieures à la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe un montant forfaitaire de 50 € pour la location des salles des fêtes par les associations, organismes ou entreprises extérieures à la commune en vue d'organiser des réunions et assemblées générales (sans repas). Il précise que ces locations ne seront autorisées que du lundi au jeudi.



La commune a signé une convention de partenariat avec l'association "Histoire et Patrimoine" de St-Marc le 16 mai 2022 dans le cadre de la réhabilitation du four à pain du bourg de St-Marc. Les dépenses liées à cette restauration sont à la charge de la commune de Rives-du-Couesnon, y compris les frais de nourriture pour les bénévoles. Ces derniers s'élèvent à 230 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 230 € à l'association "Histoire et Patrimoine".



Monsieur le Maire décide de confier la réalisation des relevés topographiques dans le cadre du projet de construction de la maison d'assistant(e)s maternel(le)s sur le site de St-Jean au cabinet Géomat - 35304 Fougères, pour un montant de 900 € HT; de confier la mission de

coordination sécurité et protection de la santé à la société ATAE - 35207 Rennes, pour un montant de 2 890 € HT ; de confier la mission de contrôle technique à la société Bureau Veritas - 35510 Cesson Sévigné, pour un montant de 4 960 € HT.

Monsieur le Maire décide de confier la réalisation des relevés topographiques dans le cadre du projet de restructuration scolaire et périscolaire sur le site de St-Jean au cabinet Géomat - 35304 Fougères, pour un montant de 9 500 € HT.

Considérant le logement communal situé 11 rue de la mairie à Vendel, loué initialement à M. et Mme Boutel, selon un bail conventionné logement social depuis le 1er juillet 1996 ; considérant la demande de Mme Boutel de voir baisser son loyer devenu trop élevé pour elle y vivant dorénavant seule suite au décès de son mari et lui permettre ainsi de continuer à vivre dans ce logement, Monsieur le Maire décide de maintenir le loyer du logement 11 rue de la mairie à Vendel à 576,15 € par mois à compter du 1er mars 2023 pour une durée de 3 ans en passant un avenant au bail.



EXTRAITS DE LA SÉANCEDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Présents (20)

Absents excusés (6) : Lorane Dallé, Chrystèle Desguerets, Corinne Gillette, Karine Héliès, Ludovic Jalloin, Christian Pasquet

Absente (1): Marine André Benouahada

APPEL À PROJET SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE

Le schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) porté par l'ADEME se définit comme un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale. Dans un contexte de contraction budgétaire, une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée peut représenter un gisement précieux d'économies, sans impact sur la qualité du service rendu. L'objectif étant de permettre l'adoption d'une stratégie structurante avec une vision à long terme,

et des réalisations à court et moyen terme. Il aboutit à une véritable démarche de développement territorial durable qui permet de mettre en adéquation le patrimoine avec les besoins actuels et les projets de la collectivité.

La réalisation d'un SDIE permettrait à Rives-du-Couesnon d'améliorer les interventions déjà en place, programmer et hiérarchiser les actions futures et conforter le programme "Petites villes de demain" dans son ensemble.

Afin de mettre en œuvre ce schéma et de le faire vivre dans le temps, la collectivité doit se munir d'une expertise complémentaire pour asseoir l'organisation déjà en place. Il conviendra donc de recruter un chargé de mission patrimoine qui viendra compléter l'équipe projet composée de l'élu référent, J. Prigent, et du directeur général des services.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de répondre à l'appel à candidatures porté par l'ADEME dans le cadre du schéma directeur immobilier et énergétique; de valider (en cas de sélection) la mise en œuvre de l'organisation et des moyens nécessaires à la réalisation de ce schéma directeur immobilier et énergétique.



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL



Le conseil municipal décide d'approuver, à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal de la commune dressé par le trésorier municipal pour l'exercice 2022.

Il adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2022 de la commune.

Il approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2023 arrêté comme suit : section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes (3 427 108, 31€); section d'investissement équillibrée en dépenses et recettes (2 667 680,99 €).

VOTE DES TAUX
DE LA FISCALITÉ
DIRECTE 2023

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la

taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP). Le gel du taux de taxe d'habitation maintenu jusqu'en 2022 inclus est aujourd'hui abrogé. La taxe d'habitation est remplacée par la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS). L'intégration fiscale progressive reprend de facto à la THRS jusqu'en 2035 avec la prise en compte du gel du taux entre 2020 et 2022.

Pour rappel, les contribuables de Rivesdu-Couesnon se voient appliqués des taux différents selon leur lieu de résidence dans les communes historiques.

Le conseil municipal, à la majorité (1 voix contre), décide d'appliquer une hausse de 5 % et de fixer les taux comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15.87 % :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 40,29 %;

 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,25 %.



Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022; il vote, à l'unanimité, les comptes administratifs 2022 ainsi que le budget primitif 2023.



Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe ZAC de la Prairie pour l'exercice 2022; il vote, à l'unanimité, les comptes administratifs 2022 ainsi que le budget primitif 2023.



AdobeStock

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 AVRIL 2023

Présents (18)

Absents excusés (5) : Isabelle Charraud, Fiona Delaunay, Wilfrid Godeux, Lelu Kazumba, Christian Pasquet

Absents (4) : Marine André Benouahada, Jean-Yves Blin, Chrystèle Desguerets, Ramatoulaye Roger

EXPLOITATIONDU GÎTE LA RIVÉE

Dans le cadre de la rénovation de l'ancien presbytère de St-Georges et du recrutement de son gestionnaire, l'association Les EnGrangeurs a été créée avec pour objectifs :

- la gestion de la location des gîtes/ studios aménagés dans l'ancien presbytère rénové et son extension;
- l'animation d'un tiers-lieu rural dans l'enclos presbytéral, avec des projets collaboratifs et un partage de savoirs. Ces projets, à vocation sociale et culturelle, auront pour but de dynamiser le territoire et de valoriser le patrimoine local par les rencontres et les échanges.

La réception des travaux étant intervenue le 21 mars 2023, il convenait de contractualiser avec la gestionnaire afin de lui permettre d'exploiter l'écogîte "La Rivée".

La durée de bail dérogatoire est fixée à un an se terminant au 1^{er} mai 2024. Il sera reconductible tacitement à l'issue de la première année, pour la même durée et dans la limite de 3 ans.

Le loyer annuel en principal (hors charges et TVA en sus) est arrêté comme suit: la première année, le loyer mensuel sera progressif, réparti en 4 fois avec une augmentation trimestrielle de 25 % (250 € le 1er trimestre; 500 € le 2er trimestre; 750 € le 3er trimestre; 1000 € le dernier trimestre), représentant un total de 7 500,00 € pour la première année.

Il est convenu également que le loyer sera révisé à partir de la première année d'installation à la date anniversaire (c'est-à-dire à compter du 1er mai 2024), et ensuite chaque année à cette même date.

Une clause d'indexation est introduite au bail permettant à la collectivité d'indexer le loyer sur le chiffre d'affaires généré par le preneur, et de lui faire subir, une fois par an, les variations en augmentation ou en diminution. Cette indexation sera négociée et validée par voie d'avenant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la contractualisation avec l'association Les EnGrangeurs représentée par Marie-Laure Lemoine, gestionnaire du gîte, lui permettant d'exploiter commercialement l'éco-gîte La Rivée à compter du 1^{er} mai 2023.



Monsieur Léonard, adjoint référent de la commission environnement, patrimoine, tourisme, développement et aménagement durable expose au conseil que la parcelle de terrain sis YE 19 à St-Marc est à vendre. Ce terrain abrite la chapelle Saint-Martin.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier; le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition d'un terrain privé sis YE 19 sur le site de St-Marc, d'une superficie de 5a40ca, appartenant aux consorts Boudoux d'Hautefeuille, à l'euro symbolique.

Les frais seront à la charge du vendeur.



Rapport d'analyse des offres réalisées par l'architecte mandataire Lenfant, présenté



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

en commission d'appel d'offres le 6 avril 2023 :

- l'option "Maçonnerie en terre crue" du lot 1 Gros-œuvre - VRD est abandonnée car l'offre est jugée inacceptable dans la mesure où elle dépasse largement les crédits budgétaires alloués au marché;
- le lot 3 "Couverture bardages étanchéité" est déclaré infructueux car la seule offre reçue est jugée inacceptable en raison d'une proposition financière anormalement haute;
- le lot 10 "Électricité CFA et CFOO

 Installation photovoltaïque" est déclaré infructueux car la seule offre reçue est jugée inappropriée car elle n'est pas conforme aux prescriptions du marché.

La commission d'appel d'offres propose de retenir, selon les critères de jugement des offres énoncées dans le règlement de consultation (à savoir 60 % pour la valeur technique et 40 % pour le prix des prestations), les offres les mieux-disantes des entreprises des lots 1, 2, 5, 6, 7, 8 et 9.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions de la commission d'appel d'offres et attribue les lots 1, 2, 5, 6, 7, 8 et 9.

CESSON FONCIÈRE

En vue d'agrandir la rampe d'accès pour l'arrêt de bus Breizhgo (transport régional) rue Nationale sur la commune historique de St-Jean, Rivesdu-Couesnon est contrainte d'élargir le domaine public en sollicitant une bande de terrain appartenant à Thierry Repessé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession de la bande de terrain

sur la parcelle cadastrée AB n° 383p d'une contenance de 64 m² appartenant à Thierry Repessé au prix équivalant au montant des travaux que va réaliser la commune soit 2 228 € HT.

Les frais d'acte afférents seront équitablement répartis entre la commune et M. Repessé.

DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire décide de retenir les devis de l'entreprise Sarl Lessard Motoculture - 35140 Rives-du-Couesnon, pour l'achat d'une tronçonneuse et d'une dameuse pour un montant total de 1930 € HT.

Travaux église de St-Marc

Monsieur le Maire décide de retenir :

- le devis de la société Helmbold
 35150 Corps-Nuds, pour la restauration des vitraux pour un montant total de 13 921 € HT;
- les devis de l'entreprise Atelier Coréum - 56310 Plumeliau-Bieuzy, pour la restauration du mobilier et du plancher de la sacristie, ainsi que la sécurisation des statues pour un montant total de 31016 € HT;
- les devis de l'entreprise Fernand Bati Ancien - 35460 Les Portes du Coglais, pour la restauration des murs et des enduits de l'église pour un montant total de 17 247 € HT;
- le devis de l'entreprise Marsolier Électricité SARL - 35300 Fougères, pour la rénovation de l'éclairage pour un montant total de 10 301 € HT;
- le devis de l'entreprise L'Image de Marc - 35140 St-Aubin-du-Cormier,

pour la photographie et l'encadrement du calice pour un montant de 954 € HT.

École de St-Marc

Monsieur le Maire décide de retenir :

- le devis de l'entreprise SARL Maçonnerie Prenveille - 35140 St-Ouen-des-Alleux, pour la création d'une dalle anti-radon dans une salle de classe de l'école de St-Marc pour un montant de 10 498 € HT;
- le devis de l'entreprise Malle peinture

 35140 St-Aubind-du-Cormier,
 pour la fourniture et la pose d'un sol PVC dans une salle de classe de l'école de St-Marc pour un montant de 4 626 € HT.



PETITES VILLES DE DEMAIN

Rives-du-Couesnon soutenue pour dynamiser ses centres-bourgs.

Le 9 mars 2023, l'État, la Région, le Département, Fougères Agglomération, Louvigné-du-Désert et la Ville de Fougères ont signé, au côté de Rives-du-Couesnon, une convention opérationnelle "Petites villes de demain" avec l'ensemble des partenaires. De 2023 à 2026, la commune de Rives-du-Couesnon s'engage dans un programme de dynamisation de ses centres-bourgs. Avec ce programme "PVD", la commune pourra consolider financièrement ses projets. Mais surtout, la place de Rivesdu-Couesnon se retrouve affirmée au sein de l'agglomération fougeraise.

QUELLES RÉALISATIONS CONCRÈTES DERRIÈRE CE **PROGRAMME?**

Avec l'appui du cabinet d'urbanisme Atelier LAU, la commune a adopté fin 2022 une feuille de route transversale visant à agir sur plusieurs leviers : l'habitat, les services à la population (petite enfance, enfance, loisirs), l'économie (commerce et artisanat), le cadre de vie (patrimoine, randonnée, liaisons douces, renaturation ou végétalisation). La commune souhaite répartir son action pour développer l'ensemble de la commune : le programme prévoit des actions complémentaires dans les quatre centres-bourgs historiques de St-Georges, St-Jean, St-Marc et Vendel.

Certains projets, bien connus des habitants, sont déjà en cours de concrétisation : l'extension de l'école de Vendel vient d'être inaugurée, et

les travaux de la MAM sur le site de St-Jean vont prochainement démarrer. D'autres sont encore en phases préopérationnelles, dont la restructuration de l'école et du centre-de-loisirs de St-Jean avec la création d'une nouvelle cantine, le projet le plus important du programme. À St-Marc, une expérimentation de liaison douce entre le bourg de St-Marc et l'aire de co-voiturage du Pâtis Buret est en cours de travail. À Vendel, restaurer l'église St-Martin est une priorité, tout comme conforter la reprise du commerce "Madame Simone". À St-Georges, la commune accompagne l'ouverture de l'éco-gîte La Rivée. Pour tous ces projets, comme Fougères (Cœur-de-ville) et Louvigné-du-Désert (également Petites villes de demain), la commune va pouvoir profiter, sur la durée du programme, de moyens financiers renforcés pour mener à bien sa stratégie urbaine.

AVEC "PETITES VILLES DE DEMAIN", DE NOUVELLES AIDES POUR FAVORISER L'INVESTISSEMENT LOCATIF DANS LE BÂTI ANCIEN

La commune devient ainsi éligible au "Denormandie dans l'ancien". Ce dispositif fiscal permet, sous condition, une aide fiscale pour la rénovation d'un logement ancien et dégradé. Cet outil mis en place par l'État est complémentaire de celui de Fougères Agglomération qui poursuit ses aides au confort locatif et à l'accompagnement de la rénovation de logements pour du locatif dans les



centres-bourgs. La commune espère ainsi attirer des investisseurs pour développer le parc locatif.

QUELLE PLACE POUR LES HABITANTS ET USAGERS DANS CETTE DÉMARCHE?

À travers "Petites villes de demain", la commune s'engage à développer une démarche collaborative autour de l'ensemble des projets. En 2022, des ateliers avec les usagers ont été mis en place avec le cabinet Lenfant autour du projet de MAM. En 2023, le collectif Le Fil et l'équipe d'architecture DEAR animent des ateliers avec les usagers pour le projet de restructuration du site scolaire et périscolaire de St-Jean. Merci à tous les participants pour leur contribution!

+ D'INFO

Pour toute information au sujet de la démarche et des projets en cours, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne en charge de leur coordination : **Maud Le Hervet**

02 99 98 59 46



DU PROJET HTAG AU GÎTE DE LA RIVÉE...

Les EnGrangeurs ont officiellement ouvert les portes de l'éco-gîte le 1er mai.









Après deux ans de travaux réalisés par la mairie, le gîte La Rivée vient de lancer sa commercialisation au public.

L'hébergement touristique peut accueillir jusqu'à 19 personnes.

Il se compose de 2 studios autonomes (pour 2 personnes), d'un grand gîte de

2 chambres doubles + 1 dortoir et/ ou 2 chambres + 1 mezzanine.

Une rénovation exemplaire avec matériaux écologiques, panneaux solaires, photovoltaïques, chaudière bois permettant une consommation raisonnée. La décoration et l'aménagement intérieur majoritairement composés de meubles ressourcés ont été conçus par Morgane Fraga, désigneuse spécialisée dans le réemploi. L'association Les EnGrangeurs remercie les nombreux et généreux donateurs de meubles qui reconnaitront leur mobilier réintégré dans la décoration intérieure.





La grange dîmière, quant à elle, est équipée sommairement de mobilier permettant des rassemblements familiaux, associatifs ou culturels. Elle peut être louée avec le gîte pour y organiser un rassemblement plus conséquent. Elle est aussi ouverte aux associations locales qui souhaiteraient y organiser un évènement dans le cadre d'un partenariat avec l'association Les EnGrangeurs, L'adhésion de $50\,\mathrm{cd}$ à l'association permettrait à chaque organisme associatif qui le souhaite d'y organiser un évènement annuel.



LOCATION GRILLE TARIFAIRE

À titre indicatif, voici un extrait de la grille tarifaire, la location pouvant se décliner sur plusieurs formules : gîte seul OU studio seul OU gîte + studios OU gîte + studios + grange...

Pour davantage de précisions, n'hésitez pas à nous consulter.

Réservations La Rivée :

9 07 57 18 38 49

TARIFS 2023 GITE LA RIVÉE

STUDIOS 2 pers.	Tarif W.E	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits
HAUTE SAISON Juillet / Août	200	190	200	230	270	300
MOYENNE SAISON Vacances scolaires / Toussaint / Printemps / Hiver + Avril / Mai / Juin	130	120	140	160	180	200
BASSE SAISON Hors vacances scolaires de Novembre à Mars	110	100	110	125	140	155

GITE 15 places	Tarif W.E	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits
HAUTE SAISON Juillet / Août	1000	900	1000	1100	1250	1350
MOYENNE SAISON Vacances scolaires / Toussaint / Printemps / Hiver + Avril / Mai / Juin	800	600	650	750	850	950
BASSE SAISON Hors vacances scolaires de Novembre à Mars	700	500	550	630	700	780

GITE 19 places	Tarif W.E	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits
HAUTE SAISON Juillet / Août	1300	1200	1300	1450	1600	1900
MOYENNE SAISON Vacances scolaires / Toussaint / Printemps / Hiver + Avril / Mai / Juin	1100	800	900	1050	1200	1300
BASSE SAISON Hors vacances scolaires de Novembre à Mars	800	700	800	900	1000	1100

GITE 19 places + GRANGE + jardin Privatisation du lieu	Tarif W.E	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits
HAUTE SAISON Juillet / Août	1500	1300	1450	1600	1800	2000
MOYENNE SAISON Vacances scolaires / Toussaint / Printemps / Hiver + Avril / Mai / Juin	1200	900	1000	1150	1300	1400
BASSE SAISON Hors vacances scolaires de Novembre à Mars	х	х	х	х	х	х





ANIMATION SOCIO-CULTURELLE AUTOUR DU LIEU

L'association Les EnGrangeurs animera le lieu toute l'année autour du gîte afin de permettre des échanges et des rencontres entre des voyageurs de passage et des habitants locaux du territoire.

Durant les mois de mai, juin et juillet

2023, en collaboration avec le pôle ESS (EcoSolidaireS) du Pays de Fougères, l'association Les EnGrangeurs vous propose des animations du programme "Les Rendez-vous des Elles" : ateliers, formations qui permettent de questionner l'égalité femmes-hommes.

Exemple en avril : un atelier vannerie buissonnière s'est tenu avec Valérie Auvrouin (Fleur d'Osier).

Ateliers "Autour du conte" avec Marie Maison, conteuse, avec à l'honneur des héroïnes, un vendredi par mois d'avril à juin. Clôture du cycle "contes" le mercredi 28 juin par un spectacle ouvert à tous.

17 mai: atelier permaculture.

14 juin : découverte des plantes sauvages comestibles et fabrication d'une spirale d'aromatiques.

17 et 18 juin : "La Rivée de l'été". Weekend portes ouvertes : spectacle 0/6 ans ; spectacle tout public ; soirée karaoké/just dance et concert déambulatoire de la Clique Armorigène. Programme à suivre!

En juillet et août, organisation de "séjours familles": séjours thématiques pour découvrir et partager des moments en famille, tisser un lien privilégié entre parent et enfant; séjour cirque; séjour détente et bien être autour du yoga; séjour nature et robinsons.

Mise en place d'animations culturelles ponctuelles : une "Ch'minerie de l'été"

avec la Granjagoul, des concerts, des spectacles, des grands jeux, des veillées feux de camp, des randos animées, etc.

Surveillez et guettez le programme sur nos réseaux, sur l'application PanneauPocket, dans la presse locale... L'association Les EnGrangeurs est ouverte à toute personne désireuse de rencontrer, échanger, partager savoirs ou savoir-faire, participer au développement culturel et contribuer au lien social sur notre commune et notre territoire.

Vos envies, vos idées sont les bienvenues... Rejoignez-nous!

CONTACT

Association Les EnGrangeurs

- **9** 06 63 3167 98 / 06 48 50 85 70
- 1 La Rivée
- La Rivée



NOUVEAUX AGENTS RECRUTÉS

Hugo Cotrel est le nouveau directeur général des services. Il remplace Sandrine Maillard qui a quitté la collectivité en février dernier.

Hugo est arrivé au sein de la collectivité au printemps 2021, il occupait jusqu'alors le poste de gestionnaire finances et marchés publics.



Depuis le 15 janvier dernier, **Anthony Pelherbe** est venu rejoindre l'équipe des services techniques. Anthony est le responsable des espaces verts, il encadre les agents dédiés aux espaces verts et organise le travail de ce secteur. Avant d'arriver à

Rives-du-Couesnon, Anthony a travaillé une quinzaine d'années à la ville de Rennes où il occupait la fonction de chef d'équipe.

COMMENT NOMME-T-ON LES HABITANTS DE RIVES-DU-COUESNON?

Très bonne question!

Voilà maintenant 4 ans que Rives-du-Couesnon est née et il est temps de donner un gentilé à ses habitants.

Lancée en début d'année, cette consultation auprès des habitants de Rives-du-Couesnon a fait l'objet de plusieurs propositions ; la mairie remercie toutes les personnes qui ont fait part de leurs réflexions et communiqué des suggestions.

Voici la publication des meilleures suggestions :

- 1 Rivois et Rivoises
- 2 Rivais et Rivaises

- 3 Riviens et Riviennes
- 4 Couesnonnais et Couesnonnaises
- **5** Rivesonnais et Rivesonnaises
- 6 Rivanais et Rivanaises
- **7** Rivalois et Rivaloises
- 8 Rivetois et Rivetoises
- 9 Rivesains et Rivesaines
- 10 Rivois et Rivoises11 Rivesais et Rivesaises
- 12 Corivois et Corivoises
- 13 Couesnais et Couesnaises

- 14 Ricouesnais et Ricouesnaises
- 15 Ricounais et Ricounaises
- 16 Ricounois et Ricounoises
- 17 Courivois et Courivoises
- 18 Rivecouesnais et Rivecouesnaises
- 19 Couesnais et Couesnaises

Merci de voter pour la proposition que vous jugez la meilleure; retours possibles **jusqu'à fin août 2023** en mairie ou en

ligne. Merci de votre participation.

2		43
•		
	DÉFINISSONS ENSEMBLE	
	LE NOM DES HABITANTS DE RIVES-DU-COUESNON	
	Je retiens la proposition numéro	
	Intitulé retenu	
	Coupon à retourner dans les boites aux lettres des mairies annexes	
	ou voter pour la proposition retenue sur les réseaux de Rives-du-Couesnon.	









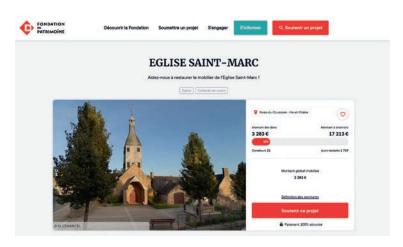
ÉGLISE DE ST-MARC ET FONDATION DU PATRIMOINE

La restauration de l'église de St-Marc est maintenant commencée.

Les vitraux et les meubles sont partis à la restauration dans leurs ateliers respectifs. La sacristie, grâce aux bénévoles de la paroisse, est maintenant totalement vidée de son contenu. L'entreprise de maçonnerie va réaliser un torchis sur les murs et un béton de chaux au sol suivant les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France. Le coût des travaux s'élève à 75 000 €, financés partiellement par le Département d'Ille-et-Vilaine, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et la Région Bretagne.

Pour diminuer le reste à charge pour la commune, le 10 décembre 2022, lors de la journée "Patrimoine en fêtes" à St-Marc, une convention a été signée entre la Fondation du patrimoine, la commune de Rives-du-Couesnon et l'association Histoire et patrimoine.

Elle permet de récolter des dons privés. Actuellement, 21 donateurs ont permis de récolter 3 283 €.



Les personnes qui le souhaitent peuvent se rendre sur le site de la commune (https:// www.rivesducouesnon.fr/rives-du-couesnon-fondation-du-patrimoine/) ou celui de la Fondation du patrimoine : https://www.fondation-patrimoine.org/puis saisir "église de Rives-du-Couesnon" dans le cadre "Localisation" ; vous aurez ainsi accès aux informations nécessaires pour faire un don en ligne.

Les personnes qui préfèrent la version papier peuvent retirer un bulletin de don dans les mairies annexes et/ou commerces de Rives-du-Couesnon.

Ces dons permettent une réduction d'impôt de 66 %. Exemple : un don de 100 € ne coûte en réalité que 34 €.

Les financements de la Région et la convention avec la Fondation du patrimoine sont conditionnés à des animations pour mettre en valeur le patrimoine auprès d'un public le plus large possible.

Oui je fais un don n	our aider à la restauration
	se de Saint-Marc-sur-
Couesnon	se de dante marci sur
Et secepte que mon don soit a patrimoine si le projet n'aboutit pas	affecté à d'autres actions de la Fondation di dans un délai de 5 ans après le lancement de l' imément au programme de travaux validé par li subsistants à l'issue de l'opération.
Sur notre site internet	R.200 (200-200)
www.fondation-patrimoine	o.org/80598
ou en flashant le QR code c	i-contre.
Par chèque	
Je complète les informat	tions ci-dessous et je retourne c
이번 경험을 보았다. 그 살아가 없는 모리 모르는 일반 시간 없었다.	dation du patrimoine (adresse a
dos), accompagné de mo	on règlement à l'ordre de :
Fondati	ion du patrimoine
Mobilier de l'église	de Saint-Marc-sur-Couesnon
Le montant de mon do	n est de
□ 50 € □ 100 € □	300 € □ 500 €
Autre montant	€
Nom ou Société :	
NG 3 (15 7 15 7 15 15 15 1	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
F-mail ·	*****
C mon .	
Je bénéficie d'une ré	éduction d'impôt
Exemples de dons	50 € 100 € 300 € 500 €
Coût réel après réduction	17 € 34 € 102 € 170 € Réduction d'impôt de 66% du don dans la
de l'impôt sur le revenu	limite de 20 % du revenu impossible.
Coût réel après réduction	13 € 25 € 75 € 125 €
de l'impôt sur la fortune	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte
immobilière	lorsque le don est de 66 666 €).
Coût réel après réduction	20 € 40 € 120 € 200 €
de l'impôt sur les	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre
sociétés	d'affaires HT lorsque cette dernière limite est.

En lien avec la DRAC, il a été décidé d'exposer à la cathédrale de Rennes, le plus beau des 19 objets classés de l'église de St-Marc: un calice en argent doré et ciselé du début du XV^e siècle. C'est l'un des tous premiers objets classés du Département d'Ille-et-Vilaine. En mai, une visite guidée sera organisée pour le visiter.

En septembre, nous espérons que la restauration de l'église sera terminée pour proposer un temps fort sur 10 jours avec une exposition sur les travaux et une autre sur Ange Richer, célèbre personnage de St-Marc qui a laissé une magnifique œuvre photographique sur l'Afrique du début du 20e siècle. Pierre Berhault, arrière petit neveu, et Yves Bourel, ancien journaliste de la Chronique, évoqueront la vie de Ange Richer lors d'une conférence. Des moments festifs sont en préparation, un fest-noz et des gourmandises préparées au four à pain restauré bénévolement en 2022 et aussi des projets autour d'un spectacle médiéval, film en plein air, pièce de théâtre...

CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE - CCAS

Au sein de la commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement. Cet établissement s'appelle le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et assister les personnes dans leurs demandes d'aides sociales.

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction : accompagner l'attribution

de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro-crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Si vous êtes en difficulté, le Centre communal d'action sociale peut vous aider. Ses ressources sont essentiellement issues des loyers des logements et terrains qu'il possède.

Ceci lui permet d'apporter une contribution financière de plus de 8 000 € à des associations locales très importantes dans l'aide sociale, dont l'ADMR, le CLIC-MAIA, Racines et les Restos du Cœur:

MONTANTS DES SUBVENTIONS VOTÉS EN 2023	
ADMR de Romagné (St-Marc et Vendel) / 1018 habitants X 2,05 €	2 086,90 €
ADMR de St-Aubin-du-Cormier (St-Georges et St-Jean) / 1794 habitants X 2,05 €	3 677,70 €
CLIC-MAIA Haute Bretagne / 2 812 habitants X 0,742 €	2 086,50 €
Racines (convention du 05/02/2022)	100,00€
Restos du Cœur	600,00€
Solidarité paysans Bretagne	150,00€
Rêve de clowns	150,00€
Association des Amis de Chaudeboeuf	60,00€

Également en 2022, 32 familles de Rivesdu-Couesnon ont bénéficié de l'aide scolaire du CCAS pour un montant de 6 051€. Ce montant des aides dépend du quotient familial et du nombre d'enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. En fin d'année 2022, les élus du CCAS ont décidé de proposer une action locale pour les aînés de notre commune : un spectacle cabaret gratuit destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus. Le spectacle s'est tenu le 7 décembre 2022 après-midi dans la salle des fêtes de Vendel. Une réussite puisque 120 personnes ont répondu présentes. Boissons et petites gourmandises ont également été offertes à nos anciens.

Les membres du CCAS ont décidé de reconduire une action de ce type en 2023, avec la venue d'une troupe de théâtre!

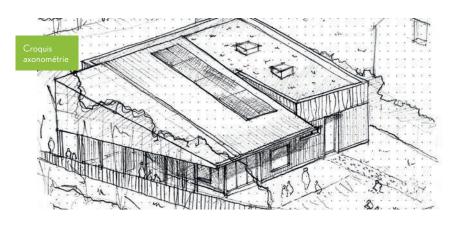
Enfin, le CCAS participe financièrement au repas de Noël de la maison de retraite de St-Aubin-du-Cormier, et offre un colis de Noël aux aînés de la commune qui vivent en maison de retraite.



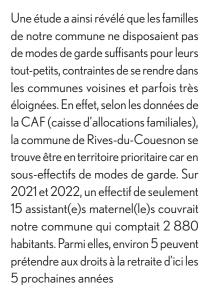


PROJET DE CONSTRUCTION

D'UNE MAISON POUR ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S - MAM



Après avoir observé, sur les années 2020-2021, plusieurs demandes d'assistant(e)s maternel(le)s en recherche de locaux pour pouvoir exercer en collectif leur profession, la commune de Rives-du-Couesnon, en manque de locaux professionnels, a dû réfléchir à l'opportunité de la construction d'un logement neuf.



Avec l'arrivée prochaine de nouveaux habitants générée par l'attractivité de la nouvelle zone de terrains constructibles au niveau de la ZAC de la Prairie sur le site de St-Jean, une classe neuve de maternelles sur le site de Vendel, et la restructuration scolaire et périscolaire de Rives-du-Couesnon, la commission enfance-jeunesse, seniors et citoyenneté avait été missionnée pour lancer le programme de construction d'une MAM et en établir un budget prévisionnel.

En juin 2022, une réunion d'échanges avec les assistant(e)s maternel(le)s de la commune avait été proposée afin de pouvoir discuter du projet. Nous avons été ravis de constater leur approbation.

Après les auditions quant au choix du cabinet d'architectes, Guillaume Lenfant



de Rennes a reçu la mission d'établir un plan respectant cette demande avec les contraintes réglementaires imposées par la PMI (protection maternelle et infantile) pour ce type d'activité. Par ailleurs, la commission avait aussi fait la demande complémentaire d'un bâtiment qui pourra être modifiable en cas de changement d'activité par l'accueil d'autres professionnels tel que par exemples l'accompagnement des seniors, une maison de santé, un logement...

Une démarche sous la forme d'un atelier participatif "conception intégrée" a été mis en place. L'atelier est constitué des membres du cabinet d'architectes, d'élues, et de professionnels de la petite







enfance; ces participants ont travaillé ensemble sur les besoins, les contraintes, les obligations de sécurité et les conforts d'activités.

Idéalement située sur une parcelle de 587 m² sur le site de St-Jean, proche de l'école, de la mairie, des commerces, de la ZAC et du complexe sportif, cette MAM disposera d'une surface de 181 m² de bâti comprenant principalement 4 grandes chambres, une grande pièce de vie, une salle de change, une cuisine, un bureau, une pièce de repos et tous les sanitaires adaptés. Seront adossés à cette maison 52 m² de préau et jardin d'hiver (nécessaire pour le stockage des poussettes, vélos et autres équipements indispensables à l'accueil des enfants...).

Toute de bois, de la charpente aux cloisons et murs, cette maison sera recouverte de panneaux photovoltaïques afin d'être relativement autonome en énergie. Une étude est par ailleurs en cours de réflexion pour augmenter le nombre de panneaux afin d'accroitre l'autonomie des bâtiments communaux alentours et réaliser des économies non négligeables. La MAM serait également équipée de murs intérieurs en terre crue, si les appels d'offres nous permettent un chantier participatif à ce sujet. Ceux-ci pourraient ainsi récupérer la chaleur de la journée et la restituer en période plus fraiche.

Les appels d'offres et les consultations d'entreprises sur les lots ont été lancés! Espérons qu'ils seront honorés dans leur totalité afin de prévoir un démarrage des travaux avant l'été...

Les mises de fonds propres de la commune et les remboursements de prêts seront compensés par les loyers mensuels demandés au collectif de professionnelles.

Le projet est soutenu par la Région, le Département et s'insère dans le programme "Bien Vivre en Bretagne". La commune est également fortement soutenue par la CAF qui a approuvé notre projet. Elle a ainsi validé la construction de cette MAM pouvant accueillir 4 professionnelles disposant chacune des agréments pour l'accueil de 4 enfants à plein temps, soit au total 16 bébés.







SOIRÉE VAGABONDE

Le Centre culturel de Fougères Agglomération s'exporte à Rives-du-Couesnon avec sa soirée vagabonde.

Le cirque s'invite le samedi 10 juin à Vendel dans le cadre des Soirées Vagabondes, un bel évènement pour lancer la saison estivale et pour mettre le spectacle au cœur de la ville!

Au programme:

2 spectacles de cirque. À tiroirs ouverts de la Cie Majordome ouvrira la danse avec un spectacle burlesque, drôle et touchant mettant en scène un compositeur génial malgré lui.

Un numéro solo, technique, poétique, absurde, mêlant jongle, clown, musique live amplifiée et mixée, danse et théâtre d'objet.

Rendez-vous à 19h - Durée 55 min.

La soirée se poursuivra avec **Ensemble** de la Cie Jupon. lci deux hommes se font face, jouent, luttent et devront trouver l'équilibre dans l'écoute pour finalement être ensemble.

Concrètement, l'art du mouvement et le cirque acrobatique se croisent dans une structure circulaire qui crée la proximité avec le public.

À 20h30 - Durée 55 min.

Rendez-vous dès 18h30 à proximité de l'école et de la salle des fêtes de Vendel. Spectacles tout public - en extérieur gratuit/sans réservation.

Bar et petite restauration sur place ouverts dès 18h30 organisés par les associations de Rives-du-Couesnon.



CONCOURS PHOTOS

À l'initiative de membres du conseil municipal, un comité d'organisation a été constitué afin de mettre en place un concours photos sur la commune de Rives-du-Couesnon avec pour thème "Quel regard portez-vous sur votre lieu de vie?".

Il s'agit de mettre en valeur le patrimoine naturel, architectural, immatériel... de notre commune de Rives-du-Couesnon. Les photos retenues feront l'objet d'une impression sous format de cartes postales dans l'objectif de leur commercialisation auprès des habitants, voyageurs ou toutes personnes de passage dans les commerces de la commune.

Le concours est gratuit et ouvert aux majeurs et mineurs (sous condition d'une autorisation parentale). Que vous soyez photographe amateur ou tout simplement amoureux des beaux paysages, n'hésitez pas à participer à ce beau projet collectif. Le règlement et les bulletins de participation sont téléchargeables sur le site internet de la commune ou retirables dans l'une des mairies annexes.

N'oubliez pas de nous adresser vos plus beaux clichés avant le 20 août 2023, date limite de réception en mairie (voir les conditions sur le règlement).

La prochaine édition du bulletin municipal présentera les résultats. Une exposition de toutes les œuvres sera également organisée en fin d'année.



CONCOURS 2023 DES MAISONS FLEURIES

L'édition 2023 du concours des maisons fleuries de Rives-du-Couesnon est bel et bien lancée!

Ouvert à tous, ce concours a pour double objectif d'aiguayer les communes déléguées mais aussi de récompenser les plus belles créations fleuries.

La notation se fera par catégories : maisons et jardins ; façades et balcons ; corps de ferme et parcs ; enfants (6-12 ans).

Après avoir lancé en 2022 une thématique sur le potager, l'équipe en charge de l'organisation a décidé de faire appel à vos talents de bricoleuses et bricoleurs (en plus de ceux de jardiniers): il vous faudra en effet créer un épouvantail à partir de matériaux et déchets recyclés. Les inscriptions peuvent se faire en mairies, par e-mail ou téléphone jusqu'au 24 juin 2023 inclus.

Le jury réalisera les visites au domicile des participants début juillet 2023.

CONTACT

Mairies annexes de St-Georges, St-Jean, St-Marc et Vendel

O2 99 39 12 57

mairie@rivesducouesnon.fr



LOCATION SALLES DES FÊTES

Location des salles des fêtes de Rives-du-Couesnon : tarifs et dispositions applicables au 1er janvier 2023

Sites		ST-GEORGES	RGES	ST-MARC	ARC		ST-J	ST-JEAN			VENDEL	DEL	
, 4:00 c		C		_		Grand	Grande salle	Petite	Petite salle	Grand	Grande salle	Petite salle	salle
Capacite d'accueil	lie no	on places	aces	d 04 I.	places	220 F	220 places	100 F	100 places	200 F	200 places	120 p	120 places
Locataires particuliers	iculiers	Rives-du- Couesnon	Extérieur	Rives-du- Couesnon	Extérieur	Rives-du- Couesnon	Extérieur	Rives-du- Couesnon	Extérieur	Rives-du- Couesnon	Extérieur	Rives-du- Couesnon	Extérieur
Location 1	1 jour	130€	210 €	220 €	320€	300€	€ 200	190 €	300€	320€	460 €	230€	360 €
salle 2	2 jours	195€	315 €	330€	480 €	450 €	9092	285 €	450 €	480 €	€ 069	345€	540 €
	<u>.</u>	50 € les 50 couverts) couverts			716	90	7	9.		200		
	<u> </u>	80 € les 100 couverts	0 couverts	ras de valsselle		<u> </u>]30 €	₽ 001	₽ O			alsselle	
Vin D	Décès	9 08	€	08	80 €		98	80 €			80€	€	
	Mariage Autres	100 €) (100	9 00 €		10	100 €			100€) €	
Réveillon St-Sylvestre	lvestre	350 €) €	∋ 009) €		80	800 €			800€)€	
Caution		1 000 €	0€	1 00	€ 000	1 00	1 000 €	1 00	1 000 €	1 00	1 000 €	1 000 €	0 €
Acompte		100 €) €	100	9 00	100	100€	100	100€	100	100 €	100 €) €
Pénalités ménage	nage	60 €/heure	ieure	90 €/h	€/heure	90€/	60 €/heure	90€	30 €/heure	//∋ 09	60 €/heure	60 €/heure	ieure
Locataires associations	ciations	• associatic	associations, organismes et ent	mes et entre	• associ prises EXTÉ	iations COMI RIEURS À LA	MUNALES I	• <mark>associations COMMUNALES</mark> : location gratuite (sous conditions) <mark>rreprises EXTÉRIEURS À LA COMMUNE</mark> (organisation de réunions ou ag – sans repas) : location forfaitaire de 50 €	uite (sous col n de réunions	nditions) ou ag – sans	s repas) : loc a	ation forfaita	ire de 50 €



LA MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGÈRES

Présente sur l'ensemble du territoire du Pays de Fougères, la Mission Locale du Pays de Fougères est une association qui exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Ainsi, chaque année, c'est plus de 1200 jeunes (dont 500 nouveaux) qui sont accompagnés par la Mission locale de Fougères: elle contribue ainsi au réseau national faisant de celui-ci le 1er réseau national d'insertion des jeunes.

La Mission locale du Pays de Fougères, c'est un guichet unique et une offre de services plurielle au service des jeunes:

- Une aide et un appui à la recherche d'emploi (mise en relation avec les entreprises, gestion des offres d'emploi dont contrats en alternance et contrats aidés, aide personnalisée à la formalisation de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens, jobs d'été...);
- Un accompagnement pour s'orienter, découvrir des métiers, réaliser des stages en entreprise... et se former;
- Une aide et un appui à la recherche d'infos sur le logement (droits et devoirs);
- Un soutien à la mobilité (soutien au code de la route, cours de conduite, aide au permis de conduire, location de scooter...);

- Une info et un accompagnement pour des projets de mobilité et de volontariat en France ou à l'international (bénévolat, soutien au projet, service civique...);
- La Mission locale gère également des dispositifs d'aides financières pour accompagner les projets à terme ou subvenir aux besoins urgents (des allocations mensuelles pour sécuriser des parcours vers l'emploi et l'autonomie ou des aides ponctuelles pour des projets d'hébergement, de permis, de formation ou encore d'accès au sport, à la culture, aux vacances...)

La Mission locale du Pays de Fougères, c'est une équipe pluridisciplinaire de 28 salariés (conseillers en insertion et orientation, chargé de relations entreprises, psychologue, enseignant de la route...) qui propose un service gratuit, confidentiel et bienveillant à tous les jeunes de 16-25 ans (quel que soit leur niveau de formation initiale).



Depuis 2020, c'est aussi une nouvelle gouvernance : un directeur, Denis Gardan ; un conseil d'administration renouvelé (29 membres / 4 collèges) et animé par sa présidente : Isabelle Collet.

La Mission locale de Fougères répond au plus près de votre territoire, y compris sur la commune de Rivesdu-Couesnon : une permanence mensuelle sur le site de St-Jean - 5 rue des Écoles (dans les locaux de la micro-crèche);

tous les 1^{ers} mardis matins du mois de 9h à 12h15 (sur rendez-vous);

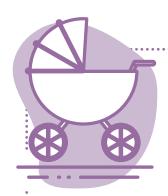
ou sans rendez-vous (du lundi au vendredi) au siège à Fougères : 19, rue Hippolyte Réhault - 35300 Fougères. Possibilité de venir sur le flux pour prendre rdv.

CONTACT

- O2 30 27 0160 07 74 58 64 25
- contact@mlf.bzh



ÉTAT CIVIL 1ER TRIMESTRE 2023



NAISSANCES

ST-GEORGES - 2 DONT

Evy Tranchepain née le 26 novembre 2022 à Fougères

ST-JEAN - 6 DONT

Sïa Larivière Dairi née le 6 décembre 2022 à St-Grégoire

Anaé Galle née le 11 décembre 2022 à Rennes

Elia Heudré née le 26 février 2023 à Vitré

ST-MARC - 3 DONT

Coline Bardin Le Houedec née le 27 février 2023 à Rennes



PACS

ST-GEORGES - 1

Louise Bouvet et Vincent Saillard le 18 mars 2023

ST-JEAN - 3 DONT

Romain Bernard et Nada Mounsef le 9 décembre 2022

Adrian Larivière et Farah Dairi le 30 mars 2023

DÉCÈS OU TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

ST-GEORGES - 1

ST-JEAN - 1

ST-MARC - 2

VENDEL-1

Auguste Turoche le 14 février 2023 à Parcé



Un décalage de date peut apparaître en raison de la date de bouclage du bulletin et/ou de la réception du consentement de diffusion.

URBANISME





PERMIS DE CONSTRUIRE

ST-GEORGES

08/12/2022: ajout d'une seconde chambre et d'un garage: Charles Massing - 9 rue des Pommiers (permis modificatif)

15/12/2022: construction d'une maison individuelle: Michel et Roxana Rémy - 1 La Brosse

15/12/2022 : construction d'une maison individuelle : Alexis Porcher et Honorine Léonard - La Héloire

Extension de l'habitation sur un niveau : Vincent Saillard - 2 rue des Tilleuls (en cours)

ST-JEAN

05/12/2022 : construction d'une maison d'habitation : M. et Mme Brezel - 2 allée des Tisserands, Zac de la Prairie

05/12/2022 : construction d'une maison d'habitation avec garage attenant : Jérémy Repessé - 20 rue de la Prairie, Zac de la Prairie

05/01/2023 : construction d'une maison à usage d'habitation de plainpied avec un garage intégré : Amélie Garnier - 13 allée des Tanneurs, Zac de la Prairie

05/01/2023 : construction d'une maison individuelle modulaire ossature bois avec garage : Axel Hirel et Rozenn

Lemonnier - 5 allée des Tisserands, Zac de la Prairie

06/01/2023 : construction d'une maison individuelle : Eric Garcia et Charlène Gerin - 5 allée des Cercliers, Zac de la Prairie

10/01/2023 : construction d'une maison d'habitation : Emma Revault - 1 allée des Tisserands, Zac de la Prairie

10/01/2023 : construction d'une maison d'habitation : Julie Delaunay et Romain Guyomarch - 4 allée des Tisserands, Zac de la Prairie

20/01/2023: construction d'un garage: Patrick Delamarche - 1 Villeneuve

02/02/2023 : construction d'une maison individuelle : Cécile Patrel - 15 allée des Tanneurs, Zac de la Prairie

09/03/2023 : construction d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s -MAM- pour la commune de Rivesdu-Couesnon - Rue du Stade

09/03/2023: suppression d'un appentis pour création d'un garage, aménagement du garage existant en habitation et rehaussement de la toiture du garage existant pour création d'une chambre: Yann Cano - 11 La Rallière

13/03/2023 : construction d'une maison individuelle : Alain et Josiane Hollard - 17 allée des Tanneurs, Zac de la Prairie

03/04/2023 : construction d'une maison individuelle : Yoann et Laura Mary - 1 allée des Cercliers, Zac de la Prairie

Réhabilitation d'une maison et création de 3 ouvertures : Nicolas Auvray - Le Reudet (en cours)

Réhabilitation d'une longère et de ses annexes attenantes : Pierre Prodhomme - La Galifertière (en cours)

Construction d'une yourte : Virginie Guillo - 6 Le Haut Monchevron (en cours)

Création d'une véranda : Chim Savout - 14 rue de la Prairie (en cours)

ST-MARC

05/04/2023 : rénovation d'une maison d'habitation : Jean-René Petit - 26 Launay

Démolition d'un hangar existant et création d'une nouvelle annexe : Pierre Mauduit et Pauline Smith - 1 La Motte (en cours)

VENDEL

Rénovation d'une maison d'habitation : Bernard Rallier - 9 La Jouardais (en cours)

Construction d'une maison individuelle : Joachim Ituarte et Arnaud Guillon - rue du Moulin (en cours)





DÉCLARATIONS PRÉALABLES

ST-GEORGES

28/11/2022: abri de jardin : Philippe Le Bolay - 11 résidence des Châtaigniers

29/11/2022 : création d'ouvertures : Maïlis Pendu et Zachary Palmer - 5 Le Bois Guillaume

15/12/2022 : création d'un garage : Vincent Dudicourt - 2 bis chemin des Aumônes

22/12/2022: installation de panneaux photovoltaïques : Loïc Lemoine - Le Mée

23/01/2023 : création de vélux : Eddy Bouvier - 4 rue de Courbaud

23/02/2023 : création de clôture grillagée et d'un portillon : Thomas Courtois - 36 résidence des Acacias

06/03/2023: remplacement de clôture existante par maçonnerie et grillage rigide et 2 portails: Roger Bouvet - 1 impasse des Bruyères

13/03/2023 : création d'une fenêtre fixe à l'étage : Maïlis Pendu et Zachary Palmer - 5 Le Bois Guillaume

17/03/2023: pose de panneaux solaires intégrés au bâti : Thierry Cuisset - 6 La Bigotière

24/03/2023 : création d'une piscine été : Jérôme Fourreau - Le Bois Guillaume

Installation d'une centrale photovoltaïque : Florian Jeuland - La Vaujuais (en cours)

ST-JEAN

08/11/2022: installation de panneaux photovoltaïques: Adekwatts - 2 rue des Prés

14/11/2022: réalisation d'une piscine : François et Adèle Branthonne - 3 La Ville en bois

24/11/2022 : création d'une piscine : Christophe Valot - 4 Le Chêne de Mi-voie

15/12/2022: installation de panneaux photovoltaïques: Jean-Claude Genouel - 4 La Poupinais

16/01/2023: local piscine: François Branthonne - 3 La Ville en bois

26/01/2023: pose de panneaux solaires: Antoine Juban - La Gaillardière

31/01/2023 : création d'une véranda : Virginie Guillo - 6 Le Haut Monchevron

02/02/2023 : création d'une clôture : Prosper Bertin - 22 rue de la Mairie

09/02/2023: installation d'un générateur photovoltaïque : EDF-ENR pour Sylvain Bosquet - 2 La Poupinais

27/02/2023 : plantation de 16 poteaux pour le déploiement de la fibre optique : AXIONE - Le Frêne

16/03/2023 : modification des façades extérieures : Loïc Tropée - La Rallière

Plantation de deux poteaux pour la fibre : AXIONE - Laurent Patry - Le Fretay (en cours)

Création de deux fenêtres : Frédéric Villerbu - 16 La Sibaudais (en cours)

Véranda: Ludovic Carrique - 8 La Mazure (en cours)

Pose de panneaux photovoltaïques : Jocelyne Masson - 9 La Basse Cotellerais (en cours)

ST-MARC

15/12/2022: installation de 10 panneaux photovoltaïques: COMBLE-ECO - 5 Les Landes Villeneuves

17/03/2023 : changement de porte d'entrée : Jean-Pierre et Isabelle Chomaud - 4 rue des 4 Vents

31/03/2023 : création d'ouverture et changement de toiture : Bryan Tessie - La Mennerais

Pose véranda et fenêtre : Jean-François Cochet - 2 Everre (en cours)

VENDEL

21/02/2023 : création de fenêtres de toit : François Gauter - Le Désert





ARCHITECTE-CONSEIL DES PERMANENCES GRATUITES

Mikaël Gobin est l'un des 7 architectes-conseil du Département d'Ille-et-Vilaine. Il assure une permanence au siège de Fougères Agglomération tous les lundis aprèsmidi et ainsi qu'un mardi après-midi par mois à la mairie de Louvigné-du-Désert.

Un dispositif, financé conjointement par Fougères Agglo et le Département, dont tous les citoyens peuvent bénéficier de manière gratuite.

« N'importe quel porteur de projet peut venir me voir.

Que ce soit pour le choix d'un terrain, une construction, une extension ou un réaménagement intérieur et quel que soit le stade d'avancement du projet », développe Mikaël Gobin.

Dans le cas d'une extension ou d'une construction neuve, l'architecte étudie le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune pour que le projet soit conforme.

Mikaël Gobin peut aussi dispenser des conseils en termes d'orientation, d'implantation, d'intégration architecturale du projet.

Côté administratif, l'architecte apporte son soutien aux porteurs de projets sur la méthode à suivre pour la rédaction de permis de construire et déclaration préalable.

Mikaël Gobin, qui a également un cabinet au Sud du Département, encourage l'écoconception et l'utilisation de matériaux bio-sourcés.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous auprès de l'accueil de Fougères Agglo. Il leur sera demandé d'apporter toutes les pièces en leur possession en format papier pour que l'architecte travaille à partir de calques.

PRATIQUE

- Permanence le lundi de 14 h à 16 h 15 au siège de Fougères Agglo. Rendez-vous au 02 99 94 50 34.
- Permanence un mardi après-midi par mois à la mairie de Louvignédu-Désert. Rendez-vous au 02 99 98 01 50.



LE GARAGE DU COUESNON

Julie Delaunay et Romain Guyomarch ont repris le garage de St-Jean le 1^{er} février 2022, suite au départ à la retraite de Thierry et Claudine Repessé.

Romain a fait ses études dans le domaine de la mécanique en préparant un Bac pro mécanique (4 ans) et une mention complémentaire (1 an). Par la suite, Romain a été salarié une dizaine d'années dans différentes concessions. Julie, quant à elle, a fait des études dans la vente et a suivi une formation dans la vente automobile.

Valentin (mécanicien) et Nathan (apprenti) viennent compléter l'équipe du garage du Couesnon.

Les services mécaniques proposés sont très variés : vidange, pneus, courroie de distribution, recharge climatisation, contrôle technique...

Le garage du Couesnon réalise également la vente de véhicules neufs (Citroën) et d'occasions (multimarques). Un week-end "portes ouvertes" aura lieu les 3 et 4 juin 2023, n'hésitez pas à venir les rencontrer.

CONTACT

Garage du Couesnon

3 rue Nationale - St-Jean-sur-Couesnon 35140 Rives-du-Couesnon

- 00299391255
- aragesdcouesnon@gmail.com



BESOIN D'AIDE OUDE SOUTIEN POUR VOTRE GESTION ADMINISTRATIVE?

La commune déléguée de St-Georges accueille une assistante administrative et informatique qui exerce auprès de particuliers mais également de professionnels, associations...

VGS, Véro Gestion Services, assiste les professionnels en gestion administrative: facturation, gestion de la trésorerie, règlements fournisseurs, suivi des clients, gestion du courrier et des mails, accueil téléphonique, classements papiers et numériques...

Les particuliers peuvent également faire appel aux services de VGS dans leurs démarches administratives: création et suivi des espaces en ligne (CPAM, MSA, CAF, ANTS, AGIR-ARRCO, Pôle emploi...), demande d'aide exceptionnelle, déclaration de travaux, démarches pour les retraites, mise en page d'un CV, transfert de photos.... Les prestations se réalisent sur place ou à distance et votre interlocutrice se déplace avec son propre matériel (ordinateur portable, imprimante...).

Véro Gestion Services n'est pas qu'une entreprise, l'entrepreneuse aime tisser des liens avec ses clients et proposer des solutions personnalisées et adaptées.

VGS souhaite aider toute personne qui se sent dépassée par la dématérialisation des démarches, trop isolée pour se déplacer ou bien qui souhaite ne pas s'exposer et conserver un maximum de confidentialité. La tarification est réalisée à l'heure et de plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet https://verogestionservices. webador.fr/

CONTACT

VGS

- **9** 06 73 07 46 94
- © vgs35140@gmail.com



LE COMPTOIR DES DEMOISELLES

Pauline Smith a ouvert les portes de son institut d'esthétique "Le comptoir des demoiselles", situé sur le site de St-Marc, le 30 septembre 2019.

Pauline a d'abord travaillé seule pendant trois ans recevant ses clientes dans une seule pièce "cabine". Puis au fil de ces années, des travaux lui ont permis d'agrandir ses locaux tout d'abord avec une "onglerie" et bientôt un salon d'accueil.

Pauline propose les prestations suivantes: modelage relaxant du corps, drainage lymphatique; soins du visage; épilation, rehaussement des cils et sourcils, avec ou sans teinture; maquillage pour des évènements tels que mariage ou fêtes familiales, manucure et pédicure.

Les principales gammes de produits utilisés sont :

- Beauté Simple pour les soins du visage et celui du corps;
- Norma de Durville pour les épilations;
- Pronails pour la manucure.

Depuis janvier 2023, Margaux, prothésiste ongulaire indépendante, est

venue rejoindre Pauline et ainsi compléter les prestations existantes.

Le salon est ouvert tous les jours du lundi au samedi, de 10 à 19 h (sauf le jeudi pour les prestations esthétiques); les horaires sont "élastiques" car Pauline s'adapte au mieux aux besoins de sa clientèle.
La prise de rendez-vous peut être faite via la plateforme "rdv360" accessible directement via Google ou les réseaux sociaux.

Le comptoir des demoiselles est implanté en campagne où il règne une atmosphère familiale, calme et reposante, toujours soucieuse du bien-être des clientes.

CONTACT

Le comptoir des demoiselles

1, La Motte - St-Marc-sur-Couesnon - 35140 Rives-du-Couesnon

9 07 86 36 15 25



CHAUD

OU FROID?

CAYROL-Entreprise est une équipe d'experts en installation chauffage et climatisation dans une démarche RGE "reconnu garant de l'environnement" installée sur le site de Vendel.

« Nous détenons les qualifications QualiPAC - QualiBOIS et PGI (professionnel du gaz installation), ce qui permet aux clients de bénéficier des aides de l'État "Ma prime rénov". Une étude de déperdition énergétique sera réalisée sur votre habitation afin de vous proposer la meilleure des solutions.

Si cet été, vous avez trop chaud, nous saurons vous proposer un système de climatisation performant.

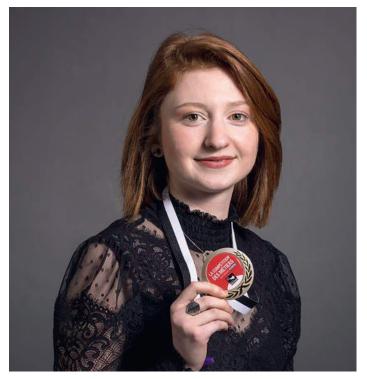
Nous offrons aussi un service de réalisation-création de salles de bain clé en main.

Venez voir nos réalisations!

CONTACT

Christophe Cayrol

- 06 49 01 09 47
- cayrol.entreprise@gmail.com
- https://www.facebook.com/ cayrolentreprise
- ©Entreprise CAYROL
- https://www.cayrol-entreprise. com/





HELEN GESTIN, MODÉLISTE ET PASSIONNÉE

Saviez-vous que nous avons une jeune modéliste de talent à Rives-du-Couesnon ?

Pour les profanes, comme beaucoup d'entre nous, rappelons que le métier de modéliste consiste à créer des vêtements de A à Z.

Helen nous a confié que c'est à sa grandmère qu'elle doit sa passion pour la mode, ayant « baigné dedans depuis toujours ».

UN PARCOURS DE FORMATION SANS FAUTE

Helen est entrée en apprentissage il y a 6 ans déjà; elle a pu y confirmer sa passion pour le métier. Depuis 3 ans, elle poursuit sa formation par une alternance entre le lycée de la mode à Cholet et l'entreprise Coupe-Coupe à Fougères.

UN GOÛT POUR LES DÉFIS

Dès sa première année au lycée, avec le soutien de l'un de ses professeurs, Helen se lance dans l'aventure des Worldskills (ou Olympiades des métiers), cette compétition où concourent des jeunes en formation du monde entier (dans les métiers de bouche, du bâtiment, de l'informatique, etc.). Ainsi, en 2019, Helen remporte une médaille d'or au niveau régional et une 6° place au national ainsi que la médaille Espoir.

Forte de son expérience de la compétition, c'est avec détermination qu'elle vise cette année la médaille d'or aux Worldskills nationaux, après avoir

décroché la médaille d'or régionale en février dernier à Saint-Brieuc.

Depuis l'obtention de sa licence en mars dernier, elle peut maintenant se concentrer sur ses entrainements en vue de la compétition au niveau national qui aura lieu en septembre 2023. Elle aborde cette nouvelle étape sans trop d'appréhension en affirmant « J'ai déjà pu voir comment ça se passe, je suis du genre à rester dans mon coin et focus sur mon travail !».

Nous lui souhaitons « bonne chance » pour cette prochaine compétition et espérons la revoir bientôt pour la féliciter de sa nouvelle médaille qui pourrait bien l'emmener au niveau international !...

L'ŒIL EXPERT DE MARIE ÉRARD

Fille ainée d'éleveurs, Marie Érard, seulement âgée de 17 ans, a remporté le trophée de meilleur pointeur de race Prim'Holstein (TMPR) au concours national du Salon de l'agriculture 2023.





Originaire de Rives-du-Couesnon (commune historique de St-Georges), ses parents ont une ferme de 130 ha et 150 vaches laitières de race Prim'Holstein.

Ses parents nous précisent : « sa passion pour les animaux s'est dessinée alors qu'elle était toute petite ; puis au fil des années, elle avait déjà l'œil pour remarquer une belle vache! ».

Élève en terminale CGEA (conduite et gestion d'une entreprise agricole) au lycée professionnel agricole de la Lande de la Rencontre à St-Aubin, Marie a appris le pointage auprès de ses maîtres de stage, M. et Mme Durand (Montreuil) : ils l'ont formée durant 3 années, lui ont transmis leur savoir et leur passion. Marie a ensuite passé un

mois chez nos amis Suisses dans un environnement un peu différent du nôtre, pour diversifier ses expériences puis découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux fonctionnements: au cours de ce stage à côté de Lausanne, son maître de stage juge international dans le pointage, lui a aussi inculqué multitude de connaissances en matière de génétique animale et de concours.

Marie, jeune fille très agréable et toute souriante, est volontaire, bosseuse et passionnée! Lors de l'ultime épreuve au Salon de l'agriculture -l'oral qui permet de déterminer le gagnant-, elle a « bluffé le jury par la qualité de ses commentaires et son aisance au micro. » Marie est également très présente à la ferme de ses parents : forte de toutes

ses connaissances, elle est passée du simple conseil auprès de ses parents à la gestion de la partie reproduction génétique du cheptel.

Après avoir décroché le premier prix départemental à la foire de Rennes en mars 2022, puis cette magnifique distinction à Paris, Marie ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : après l'obtention de son Bac, elle souhaite intégrer un BTS PA (production animale) puis envisagera une licence génétique.

Pointeuse à Prim'Holstein France (PHF), juge dans les concours, inséminatrice, éleveuse en génétique: Marie a énormément d'ambition et de projets; nul doute que toutes ces portes s'ouvriront progressivement à elle!



ÉCOLES DU RPI

Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles publiques de Rives-du-Couesnon et de La Chapelle-St-Aubert







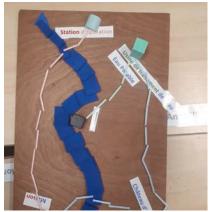




LA GRANDE LESSIVE À VENDEL ET À ST-JEAN

Les 2 écoles ont participé cette année à "La grande lessive" : projet artistique national dont le principe est d'exposer les œuvres des enfants sur des fils. Cette année le thème était : Ma cabane et/est la tienne.





Les élèves de la Chapelle-St-Aubert participent actuellement à un projet autour de l'eau intitulé "Les petits expl'EAUrateurs". Ils ont pour le moment découvert le circuit domestique de l'eau ainsi que le cycle naturel de l'eau. Les enfants ont fabriqué des maquettes à partir du matériel fourni par l'animateur.

Les élèves participent également depuis quelques années au prix des Incorruptibles. Cette année, les élèves d'une des deux classes fabriquent des objets en lien avec les histoires. Lorsque toutes les histoires auront été lues et tous les objets fabriqués, ils seront exposés dans l'école.







MARCHÉ DES SAVOIRS À ST-MARC

Le jeudi 30 mars, les élèves de l'école de St-Marc ont invité les parents et les élus à participer à une soirée Terr'Alim. En partenariat avec les animateurs du REEPF (réseau d'éducation à l'environnement du Pays de Fougères), les enfants ont animé 12 ateliers autour de l'alimentation, l'agriculture et la consommation...

Les parents ont pu expérimenter des dégustations à l'aveugle, des jeux de questions autour de l'alimentation, des puzzles sur les différents types d'agriculture, des maquettes et des exposés présentant les fermes visitées cette année et bien d'autres ateliers variés.

Cette soirée fut un réel succès grâce à l'investissement des enfants et la participation active des parents. Bravo à tous!

RÉFECTION DU JARDIN DE L'ÉCOLE DE ST-GEORGES

Afin d'accompagner les enseignants de l'école de St-Georges dans leurs projets, la zone située côté rue, devant le bâtiment le plus ancien, a été nettoyée et améliorée par les agents techniques de la commune afin d'accueillir des bacs potagers et, dans le futur, des assises.









RETOUR EN IMAGES





Vendredi 2 décembre, première rencontre entre élus de Rives-du-Couesnon et acteurs économiques de la commune. Une trentaine d'artisans, commerçants, auto-entrepreneurs de la commune avaient répondu présents à cette première invitation.



 $Mercredi\ 7\ décembre: spectacle cabaret offert par le CCAS\ aux\ A înés\ de plus\ de 70\ ans\ de la commune\ de\ Rives-du-Couesnon.$





Vendredi 9 décembre, premier marché de Noël des créateurs organisé par le comité des fêtes de St-Jean.



Samedi 10 décembre, journée "patrimoine et animations": visites guidées sur la commune historique de St-Marc, signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre des travaux de l'église, inauguration du four, remise des prix des maisons fleuries, concert à l'église.









Samedi 14 janvier 2023 : cérémonie des vœux de la municipalité.



Mardi 24 janvier : réunion publique Rescopéri au cours de laquelle le projet de restructuration scolaire et périscolaire a été présenté.





Vendredi 3 février : départ de Sandrine Maillard, directrice générale des services, et passation de pouvoir avec Hugo Cotrel.





Samedi 25 février à Vendel : carrefour UNC de l'arrondissement de Fougères qui regroupe 39 associations ; à l'ordre du jour notamment, l'apport des aides sociales de l'UNC aux anciens combattants et aux membres associés, le problème de recrutement dans les associations UNC, l'accès à Internet pour les membres d'un certain âge...







Samedi 11 mars : iinauguration des nouveaux locaux de l'école de Vendel.







Samedi 1er avril : visite de l'éco-gîte La Rivée en avant première pour les élus de Rives-du-Couesnon avant son ouverture imminente.



RETOUR EN IMAGES ANIMATIONS DE L'AUTOMNE-HIVER 2022-2023



Atelier-rencontre avec Gaëlle Duhazé, autrice-illustratrice, à la médiathèque de St-Marc, dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération.

Atelier créatif "calendriers de l'Avent" animé par Isabelle Charraud et Yolande Gillaux, bénévoles à la médiathèque de St-Marc.





Matinée jeux de société animée par Nicolas Martin, bénévole à la médiathèque de St-Marc.



Atelier-découverte de la découpe laser avec le Fablab de Fougères Agglomération à la médiathèque de St-Jean.







Ateliers autour de l'osier, animé par Valérie Auvrouin de "Fleur d'Osier" à St-Marc et Vend



Atelier "Fabriquer ses produits ménagers au naturel" proposé par le SMICTOM à la médiathèque de St-Georges.





MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON



JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE: PRIX LITTÉRAIRE "LIRE À TOUT PRIX" (À PARTIR DE 15 ANS)

Les sept romans sélectionnés peuvent être empruntés à la médiathèque de St-Marc. N'hésitez pas à demander leur réservation s'ils sont déjà en prêt.

Après la lecture d'au moins trois de ces romans, vous pourrez voter pour votre roman préféré jusqu'au 15 septembre 2023 sur un marque-page prévu à cet effet. Un tirage au sort aura lieu parmi les bulletins d'inscription et des bons d'achat en librairie seront offerts.





LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS-ÉTÉ 2023

Vibrato - ateliers poétiques : du 19 avril au 31 août à la médiathèque de St-Marc.

La poésie, c'est quoi ? « De la musique avant toute chose », nous dit Verlaine. Le module interactif Vibrato invite à vivre une expérience immersive musicale et sonore. C'est magique et extrêmement ludique.

Exposition "Observons les oiseaux" : du 3 mai au 1^{er} juillet à la médiathèque de St-Georges.

Mieux comprendre les oiseaux, pour mieux les observer et mieux les protéger! Découvrez le chant des oiseaux, leur comportement et leur histoire.

ANIMATIONS PETITE ENFANCE "BÉBÉS LECTEURS"

Lecture d'histoires courtes, tendres ou drôles et comptines pour les tout-petits âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, en partenariat avec le RIPAME.

Sur inscription auprès de votre médiathèque ou du RIPAME.

Prochaines séances : vendredi 9 juin matin à la médiathèque de St-Jean et mardi 13 juin matin à la médiathèque de St-Georges



LE SERVICE DES MÉDIATHÈQUES: GRATUIT ET ACCESSIBLE À TOUS!

- Accès et consultation sur place des documents libres, gratuits et ouverts à tous;
- Prêt des documents gratuit sur inscription;
- Fonds DVD et jeux de société à St-Georges et St-Marc :
- Espace et fonds jeux vidéo à St-Marc;
- Carte de lecteur unique vous permettant d'emprunter gratuitement 20 documents pour 4 semaines dans les 25 médiathèques de Fougères Agglomération;

- Accès à votre compte abonné sur le site mediatheques.fougeresagglo.bzh et sur l'application Mobitheque, pour consulter et prolonger vos prêts, pour effectuer des réservations, et pour vous inscrire à un évènement;
- Accès gratuit aux ressources numériques proposées par la médiathèque départementale (presse, vidéo à la demande, formation en informatique et en langues, littérature numérique jeunesse) chez vous en un clic 24h/24! Pour créer votre compte, connectez-vous au site https:// mediatheque.ille-et-vilaine.fr

Vous disposez d'un peu de temps libre, vous aimez la lecture et souhaitez participer à la vie culturelle locale : n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles, même pour une aide ponctuelle!

CONTACT

Laure Duclaud-Fourmond

- **©** 02 99 69 55 40
- bibliorives@fougeres-agglo.bzh
- Médiathèques de Rives du Couesnon Réseau de Fougères Agglomération
- @ mediathequesrivesducouesnon
- mediatheques.fougeres-agglo.bzh

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Mardi			17h - 18h30	16h30 - 17h30
Mercredi	11h - 12h30 / 16h - 18h	10h45 - 12h15 / 16h30 - 18h	10h - 12h30 / 16h - 18h	
Jeudi			16h - 18h	
Vendredi		16h30 - 18h		
Samedi	10h - 12h30	10h30 - 12h30	10h30 - 12h30	11h - 12h
Télephone	02 30 96 63 77	02 99 39 61 88	02 99 69 55 40	

ASSOCIATIONS COMMUNALES









AMICALE LAÏQUE DU COUESNON

Pour cette nouvelle année scolaire (2022/2023), l'Amicale est heureuse d'avoir réussi, à nouveau, à organiser les animations habituelles qui n'avaient malheureusement pas pu avoir lieu depuis quelques temps avec la situation sanitaire.

C'est ainsi que les habitants de Rives-du-Couesnon ont retrouvé le traditionnel vide-grenier pour sa 9e édition! Le soleil et les bonnes affaires étaient au rendez-vous début septembre sur le site de St-Jean!

L'Amicale a également eu le plaisir de pouvoir convier à nouveau les familles du RPI du Couesnon à la traditionnelle fête de Noël. Toutes les classes du RPI ont réalisé de splendides œuvres qui ont donné des airs de fête au gymnase de St-Georges! Et tandis que les enfants profitaient de nombreuses surprises (jeu de piste, bricolage de Noël, boum de Noël), les plus grands savouraient les délicieuses gourmandises réalisées par les parents du RPI accompagnées d'un vin chaud maison.

L'investissement de nouveaux bénévoles cette année a également permis de mettre en place des nouvelles animations et c'est ainsi qu'a eu lieu en février, le premier carnaval des enfants organisé par l'Amicale. Le soleil était à nouveau au rendez-vous et les enfants ont pu décorer leur masque et réaliser un instrument de musique avant de défiler dans les rues de la Chapelle-St-Aubert et partager un goûter.

Une autre nouveauté a également vu le jour : un loto en famille! Organisé à Vendel pour cette première édition, il a rassemblé plus de 150 participants et c'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée cette après-midi. De nombreux lots variés ont été gagnés pour le plaisir de tous, petits et grands, et une

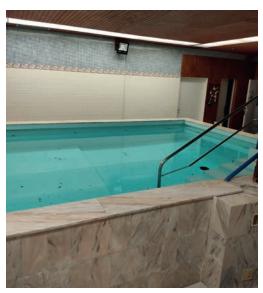
famille chanceuse partira prochainement au Futuroscope!

En parallèle, l'Amicale continue d'organiser diverses ventes tout au long de l'année scolaire. Toutes ces actions permettent de récolter des fonds qui, reversés aux écoles, participent au financement des projets, sorties et voyages scolaires.

CONTACT

- amicalelaiquecouesnon@gmail.com
- @amicaledurpi







Née à Rives-du-Couesnon (site de St-Marc), l'association "À pas de chenille" a ouvert ses portes le 1^{er} mars 2023 à Fougères.

Ce pôle de rééducation, à destination des enfants âgés de 0 à 18 ans, s'organise en 3 axes :

- cabinet de kinésithérapie (Mathilde Poulard), ergothérapie (Sybille Labbé), psychomotricité (Cécile Enes) et orthophonie (orthophoniste libéral(e) en recherche); coaching sportif en piscine privée et/ou plateau sportif (Donia Sitruk);
- stages de rééducation pluridisciplinaire, de 20 à 30 heures par semaine, sur 1 à 2 semaines consécutives;
- accompagnement des aidants face au handicap pédiatrique (déjeuner des aidants, goûter des fratries, espace ressource documentaire, conférences, Fab-Lab Handicap (imprimante 3D, machine à coudre...).

En complément, nous offrons la possibilité à tout professionnel de la santé (sanitaire, social, médico-social) de louer notre salle des permanences meublée à la journée ($50 \, \text{\ensuremath{\mathfrak{e}}}$) ou demi-journée ($25 \, \text{\ensuremath{\mathfrak{e}}}$) afin d'avoir un lieu d'accueil ponctuel ou récurrent à Fougères.

Pour tout public, la salle sensorielle peut être louée à l'heure $(20\,\mbox{\ensuremath{\mathfrak{C}}})$ ou la demiheure $(10\,\mbox{\ensuremath{\mathfrak{C}}})$ pour profiter d'un instant de détente, relaxation, reconnexion à ses sens et sa sensorialité, seul ou en binôme.

CONTACT

8 rue Gaston Cordier -3° étage - 35300 Fougères

- apasdechenille@gmail.com
- https://www.facebook.com/ apasdechenille
- #apasdechenille
- À pas de chenille



ÉGLISE ST-MARTIN VENDEL

Le karaoké, ce n'était plus très courant... Après la période Covid, beaucoup de personnes ont eu envie de se retrouver.

Elles sont venues assez nombreuses à Vendel le 25 mars dernier pour écouter la musique et chanter des chansons d'hier et d'autrefois, des airs qui résonnent bien.

Merci à l'animateur Didier Royer et à tous les chanteurs qui ont osé se lancer dans l'aventure.

Merci à tous pour ce bel après midi. Tout le monde en redemande, on verra l'an prochain!













RSC RIVES SPORTIVES **DU COUESNON**

Une saison 2023 fort dynamique pour les sections de Rives sportives du Couesnon, lors de laquelle les plus jeunes ont pris plaisir à s'initier à différents sports (volley, badminton, tennis, gym...) et à pratiquer la motricité (créneau babygym).

Côté foot, l'équipe fanion séniors arbore en division 1 ses nouvelles couleurs avec un maillot bleu et noir orné du logo de l'association. Nos jeunes ont quant à eux enchaîné les plateaux dans une ambiance joviale chaque samedi, avec notamment de bons résultats en championnat pour les U11 et U13.

Pour sa part, la section volley brille par ses résultats sportifs avec les victoires de ses 2 équipes adultes dans leurs championnats respectifs (Excellent et Honneur), la première ayant même remporté la finale de la coupe départementale!

volley.rsc@gmail.com

Chez les badistes, les résultats sont prometteurs en championnat adulte interclub D5. Une équipe est également engagée en Trophée de Pays pour s'initier

à la compétition. Côté jeunes, on note une belle participation et de plus en plus d'engagements dans les tournois départementaux.

■ badiste.rsc@gmail.com

Joueuses et joueurs de tennis affichent eux aussi une belle motivation. Les entraînements portent leurs fruits et se concrétisent par de bons résultats en championnats individuels et par équipes. Pour terminer cette saison 2023 en beauté, un tournoi interne est organisé en partenariat avec le TC Audonien (club de St-Ouen-des-Alleux) avec une finale prévue le 25 juin.

tennis.rsc@gmail.com

Pas de compétition chez les pongistes, mais toujours une belle convivialité qui attire toujours plus d'amateurs de la petite balle blanche.

ierome.buchard@free.fr

N'oublions pas non plus nos sportives adeptes de gym renfo et renfo muscu, toujours très dynamiques et qui se dépensent dans la joie et la bonne humeur sur les sites de St-Jean (renfomuscu.rsc@gmail. com) et St-Georges (rscgymrenfo. saintgeorges@gmail.com), tandis que danseuses et danseurs de country (jean_medard@orange.fr) font pour leur part vibrer le parquet avec tout autant d'énergie.

Afin de célébrer la fin de saison sportive, RSC organise son traditionnel repas de l'asso le 10 juin prochain dans la salle des fêtes de St-Jean. Notez également dans vos agendas la date du 21 octobre 2023, puisque la très appréciée "Choucroute RSC" - ouverte à tous - nous réunira une nouvelle fois dans la salle de sports de St-Georges.



ASSOCIATION UNC DE ST-GEORGES

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ORGANISÉE LE 25 MARS 2023

Après avoir excusé les adhérents absents et remercié les personnes présentes, André Douard, président de l'association a demandé à l'assistance d'observer un moment de recueillement en souvenir de 2 camarades qui nous ont quittés en 2022, Pierre Coirre et Michel Guillo, mais également en soutien aux nombreuses victimes de la guerre en Ukraine et du séisme en Turquie et en Syrie.

André Douard a ensuite souhaité la bienvenue et présenté les 6 nouveaux adhérents cotisants : Céline et Gaëtan Rose, Mickaël Vallée (OPEX), Roger Bouvet (Soldat de France) ainsi que Jeanine Coirre et Marie-France Guillo (veuves).

Puis l'ordre du jour de l'assemblée a été abordé avec la présentation des rapports moral et d'activité depuis avril 2022 et le trésorier a présenté le rapport financier de l'année 2022 et le budget prévisionnel 2023. Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Dans le cadre du renouvellement au conseil d'administration et par suite de 2 démissions, il a été procédé à l'élection d'un seul membre sortant, Michel Touchefeu puis d'un nouveau membre, Isabelle Dieulot.

André Douard a ensuite évoqué quelques points particuliers: les nouvelles dispositions fiscales au 1er janvier 2023 concernant les veuves d'anciens combattants, la diffusion d'ouvrages sur la guerre 1914/1918 et celle d'Algérie, le championnat du monde militaire de rugby qui va se dérouler en Bretagne en août et septembre 2023 et la diffusion du journal de l'UNC 35.

Il a ensuite abordé un sujet très important en évoquant la nécessité de recruter de nouveaux adhérents afin de pérenniser l'association dans le but de pouvoir continuer à perpétuer le devoir de mémoire envers les aînés.

Il a précisé que l'association compte 33 adhérents à ce jour, soit 3 de plus qu'en 2022 et rappelé que toutes celles et ceux qui partagent les valeurs de l'UNC peuvent les rejoindre.

Pour terminer, il a remercié la municipalité de Rives-du-Couesnon pour l'attribution d'une subvention en 2022 et la mise à disposition de la salle des fêtes, ainsi que les membres du conseil d'administration, les adhérents et leurs conjointes, pour leur investissement tout au long de l'année dans l'organisation de leurs rencontres. Puis les membres du CA se sont réunis afin de procéder à la constitution du bureau :

président : André Douard ; viceprésident : Amand Gardan; secrétaire : Dominique Georgeault ; adjoint : Jean-Yves Blin ; trésorier : Dominique Froc ; adjointe : Bernadette Genevée.

À l'issue de l'assemblée, un repas offert par l'association a été servi aux 34 personnes présentes et 6 repas ont été livrés aux adhérents en incapacité d'assister à cette journée.

CONTACT

André Douard, président de l'UNC de St-Georges

06 32 83 98 58







LE COMITÉ DES FÊTES - ST-JEAN

Une année riche, dynamique et conviviale.

Après une année d'interruption pour raisons sanitaires, le repas des bénévoles du comité des fêtes s'est déroulé le vendredi 4 novembre 2022 à la salle des fêtes de St-Jean.

Une soixantaine de bénévoles était présente et toute cette belle équipe a profité de cette sympathique soirée couscous. Le président a remercié les convives et rappelé l'importance de toutes ces personnes volontaires, jeunes et moins jeunes, actifs ou retraités qui œuvrent sans compter pour le bien-être des autres.

Si le bénévolat connaît quelques difficultés dans le recrutement au niveau national, sur notre commune, nous sommes plutôt épargnés et le nombre de volontaires reste constant, signe de bonne santé de notre association et donc de notre commune.

Et n'oublions pas : « Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix » (S. Anderson).

Il v a un an et demi, le comité des fêtes avait étudié la faisabilité d'un marché de Noël des créateurs. Pour raisons sanitaires, le projet a été abandonné. Mais au printemps 2022, la question s'était à nouveau posée. Une nouvelle aventure se profilait pour l'équipe du comité. Rapidement, une étude est faite pour déterminer les date, lieu, nombre d'exposants, matériels nécessaires.

Comme à son habitude, le comité souhaite faire dans la nouveauté et axer ses efforts sur la décoration et la convivialité du lieu.

Novembre 2022 arrive et le projet est bien avancé, une partie de la décoration est fabriquée, une autre partie est gracieusement prêtée par la commune et les commerçants de Rives-du-Couesnon mais également de St-Aubin-du-Cormier. Les chapiteaux sont fournis par les ainés ruraux.

Le mercredi 7 décembre 2022, branlebas de combat au comité : les bénévoles sont bien-sûr au rendez-vous et la construction du village des créateurs est lancée. Durant trois jours, une vingtaine de personnes va œuvrer sans compter. Et une fois de plus le résultat est là.

Vendredi 9 décembre 2022, la salle des sports de St-Jean brille de toutes ses guirlandes, le public venu nombreux peut admirer le travail des 19 créateurs exposants. L'ambiance est festive et le père Noël a même fait le déplacement. Le vin chaud, les chouquettes, crêpes et galettes ravivent les papilles de nos visiteurs, malgré un froid saisissant.

22h30, les derniers visiteurs quittent le village, heureux d'avoir fait un détour au premier marché des créateurs de Noël de Rives-du-Couesnon.

Le 4 février 2023 a eu lieu le repas des fruits de mer. Ce sont 140 personnes qui avaient répondu présentes pour ce moment de convivialité autour d'un sublime plateau de fruits de mer. Le groupe des chants marins de Gosné





a eu la gentillesse de nous faire une aubade, appréciée des convives.

Dès à présent, réservez pour l'année prochaine votre soirée du 2 mars 2024.

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le 17 février 2023.

Cette assemblée a été l'occasion pour le bureau de faire le bilan des activités et des finances de l'association. 2022 a été une très bonne année, riche en évènements et surtout un moment de rassemblement de nos concitoyens enfin libérés des contraintes Covid.

Cette assemblée a également permis d'élargir notre équipe avec l'arrivée de 4 nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous vous donnons rendez-vous au traditionnel feu de la Saint-Jean le 23 juin.



LES AIDES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Vous avancez en âge mais vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible?

Plusieurs aides financières existent afin d'aménager votre logement pour l'adapter au vieillissement. Pour en savoir plus, contactez le service d'information des impôts 0809 401 401 (service gratuit + prix appel) ou rendezvous sur le site https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F10752

LES CRÉDITS D'IMPÔTS

Travauxd'accessibilité.

Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt même si aucun membre de votre foyer n'est une personne âgée ou en situation de handicap.

 Travaux d'adaptation du logement

Pour en bénéficier, il faut être détenteur d'une pension d'invalidité d'au moins 40 %; avoir une carte mobilité inclusion; souffrir d'une perte d'autonomie donnant droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Ces équipements peuvent être installés par les propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit.

Le montant du crédit d'impôt peut s'élever à 25 % des dépenses et est plafonné à 5 000 € pour une personne seule et 10 000 € pour un couple soumis à imposition commune.

UNE AIDE DE L'ANAH : HABITER FACILE

Un ergothérapeute viendra estimer vos besoins à domicile. Selon vos ressources, cette aide se situera entre 35 et 50 % du montant total des travaux HT plafonné à 10 000 €.

VOTRE CAISSE DE RETRAITE

N'hésitez pas à vous tourner également vers votre caisse d'assurance retraite qui pourrait vous proposer des aides complémentaires.

Les conseillers financiers et administratifs d'associations telles que SOLIHA ADAPT pourront vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

CONTACT

- **9** 02 99 79 51 32
- https://adapt.soliha.fr/





FÊTES DES CLASSES 3

Des bénévoles des communes historiques (St-Georges, St-Jean, Vendel) ont d'ores et déjà démarré l'organisation des Classes 3 dans leur commune respective; trois dates de rassemblement des Classes 3 sont d'ores et déià connues.

Si votre année de naissance termine par le chiffre 3, si vous êtes né(e) dans l'une des 3 communes historiques citées, si vous habitez ou avez habité l'une de ces 3 communes, vous êtes convié(e) à fêter l'événement mis en place sur chaque site:

- Classes 3 de St-Georges le samedi 23 septembre 2023 à la salle des fêtes de St-Georges, à partir de 11h30;
- **9** 06 82 42 87 31;
- Classes 3 de St-Jean le samedi 7 octobre 2023 à la salle des fêtes de St-Jean.
- Classes 3 de Vendel le samedi 4 novembre 2023 à la salle des fêtes de Vendel, à partir de 11h30
- **9** 06 82 16 70 72 ou 06 03 61 54 06

N'hésitez pas à vous inscrire dans votre commune historique!



HISTOIRE ET PATRIMOINE - ST-MARC

Pour débuter l'année. l'association a tenu son assemblée générale le 18 février 2023 à la salle des fêtes de St-Marc.

À 18h, membres du conseil d'administration, adhérents et sympathisants se sont réunis pour partager un moment festif autour de l'apéritif.

À partir de 19h, le président a déroulé l'assemblée générale.

Après le bilan moral et financier de 2022. l'élection du tiers-sortant a eu lieu. Jean-Pierre Martinais, Natalya Shayakhmetova, Jocelyne Thomas et Claudine Chénais ont été élus membres du conseil d'administration. Voici la composition du nouveau bureau de l'association :

- président : Gilbert Léonard
- présidente-adjointe : Sylvie Avertv
- trésorière : Natalya Shayakhmetova
- trésorier-adjoint : Dominique Berhault
- secrétaire : Françoise Garnier
- secrétaire-adiointe : Claudine Chénais

Ensuite, un échange s'est instauré autour des projets d'activités pour cette nouvelle année. En voici quelques-uns, les dates n'étant pas forcément arrêtées :

 participation au salon Histoire à St-Aubin-du-Cormier les 25 et 26 février :

- visite commentée du musée des Beaux-Arts à Rennes :
- 17 juin : balade à Rennes vers Les Prairies de Saint-Martin et le parc des Tanneurs puis visite de la cathédrale :
- samedi 21 octobre : troc plantes et graines dans le jardin du presbytère sur le site de St-Marc. Profitons de la belle saison pour faire des provisions de plants et de graines à échanger!
- cueillette et dégustation de champignons en octobre ou novembre 2023.

Après ce moment riche en informations, les adhérents se sont retrouvés autour de la table pour se régaler de la fameuse omelette aux champignons - champignons cueillis lors de la sortie du 26 novembre 2022. Merci aux cuisinières pour ce délicieux repas!

CONTACT

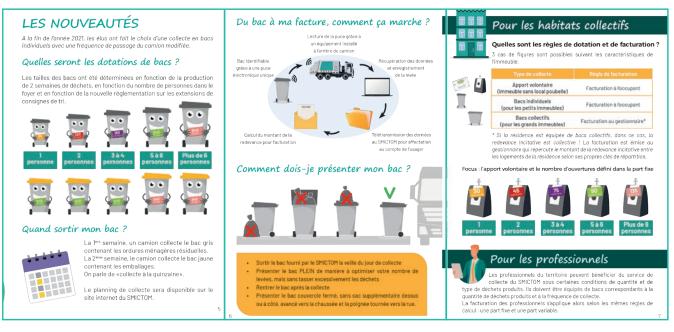
laposte.net



"JE RÉDUIS, JE TRIE, J'AGIS"

Extrait du guide pratique relatif à la redevance incitative édité par le Smictom du Pays de Fougères.





INFORMATIONS DIVERSES





DÉBROUSSAILLAGE = SÉCURITÉ

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque: la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillement vise à réduire la masse de végétaux dans une zone comprise entre 50 et 100 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné(e) par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser. Pour savoir si vous êtes concerné(e) par l'obligation légale de débroussaillement, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret. gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.







RECRUTEMENT ET FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La section des Jeunes sapeurs-pompiers de Haute-Sève rouvre ses portes en septembre 2023 pour la 4^e fois.

Elle regroupe les centres de secours de Gahard, Sens-de-Bretagne, St-Aubindu-Couesnon et St-Ouen-des-Alleux.

Les filles et les garçons nés en 2009 ou 2010 peuvent déposer une candidature jusqu'au 1er mai 2023 auprès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine (UDSP35) en téléchargeant le dossier d'inscription sur le site internet https://www.udsp35.com (dans la rubrique JSP).

Le Capitaine Pierre Simonneaux, responsable de la section des Jeunes sapeurs-pompiers de Haute Sève indique:

« Cette sélection sera faite surtout sur la motivation du jeune et de ses parents, mais aussi sur les annotations des bulletins scolaires, le comportement, la détention d'une attestation de natation... Tous les dossiers seront étudiés et entraîneront ou pas, une convocation à des épreuves de sélection (physiques, écrites et orales) en mai ou juin 2023.

La formation de jeune sapeur-pompier dure quatre ans. Les séances de formation se dérouleront les samedis matin de 7h45 à 12h30 pendant les périodes scolaires. Celles-ci se dérouleront jusqu'à fin juillet 2027 où les jeunes passeront leur brevet de Jeune sapeur-pompier.

Ils recevront un enseignement théorique (l'histoire des sapeurs-pompiers, leurs valeurs, la hiérarchie, l'organisation politique et administrative de la France, comment donner l'alerte...) et pratique (secourisme, manœuvres incendies, manœuvres d'épuisement en cas d'inondation...).

En plus de ces séances de formation, les jeunes seront amenés à participer aux manifestations du SDIS35 et de l'UDSP35 (cérémonies, épreuves sportives...) et du centre de secours le plus proche de leur domicile.

Cette formation de Jeunes sapeurspompiers permet de gagner un temps précieux pour celles et ceux qui aspirent à devenir sapeur-pompier volontaire à leur majorité. »

CONTACT

- https://www.udsp35.com
- pierre.simonneaux@sdis35.fr



STAYING ALIVE, QU'EST-CE QUE C'EST?

Staying alive est une application gratuite disponible sous Android et IOS qui cartographie les défibrillateurs existants dans le monde. Elle offre aux utilisateurs la possibilité de rechercher les défibrillateurs les plus proches et de signaler l'emplacement de nouveaux défibrillateurs. L'application propose aussi des tutoriels sur les gestes qui sauvent.

DEVENIR UN BON SAMARITAIN POUR SAUVER DES VIES!

En relation avec les services d'urgence, Staying alive a développé "le Bon Samaritain", une fonctionnalité qui permet de faire appel à des secouristes capables d'intervenir sur des arrêts cardiaques en attendant l'arrivée des secours (sapeurspompiers, équipes médicales).

En s'inscrivant sur cette application, les secouristes ou "bons samaritains" peuvent alors être alertés dès lors qu'ils se trouvent à proximité d'une victime en arrêt cardiaque et participer à la chaîne des secours en pratiquant un massage cardiaque ou en allant chercher un défibrillateur.

COMMENT CELA FONCTIONNE?

Lorsque les secours sont appelés pour un arrêt cardiaque, ils peuvent déclencher l'application Staying alive qui géolocalisera et sollicitera les bons samaritains enregistrés à proximité. La personne qui acceptera la mission sera guidée pour intervenir auprès de la victime en attendant l'arrivée des secours.

POURQUOI DEVENIRUN BON SAMARITAIN?

Parce qu'en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte!

En France, les arrêts cardiaques sont responsables de 50 000 décès chaque année et le taux de survie est inférieur à 10 %. Même lorsqu'il n'est pas fatal, au-delà de 4 minutes, l'arrêt cardiaque entraîne des séguelles très handicapantes.

Sachant que le temps moyen de réponse des secours est de plus de 10 minutes, l'action des bons samaritains, susceptibles d'arriver sur place avant les secours, peut permettre de sauver des vies.

QUI PEUT DEVENIR UN BON SAMARITAIN?

Tout le monde!

Que vous soyez ou non formé aux gestes de premiers secours. En effet, un bon samaritain non formé pourra apporter son aide en allant chercher un défibrillateur.

COMMENT DEVENIR UN BON SAMARITAIN?

Lors de l'inscription, si vous êtes formé, vous devrez joindre un justificatif attestant de votre formation. Pour les autres, vous indiquerez seulement que vous n'avez pas de formation particulière.

Vous voulez sauver des vies !? N'attendez plus et téléchargez l'application Staying alive. Inscrivez-vous et incitez vos proches à en faire de même. Vous rejoindrez ainsi les 100 000 bons samaritains déjà présents sur l'application.

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.bon-samaritain.org/

L'application Staying alive est disponible sur Play store et Apple store.

Une seconde application "SAUV life" est également disponible :





DIVERS SERVICES

MAIRIES

Mairie Rives-du-Couesnon

mairie@rivesducouesnon.fr

St-Jean

Ouverture au public : Lundi : 9h - 12h / 16h - 19h mercredi, jeudi et vendredi :

9h - 12h

 1^{er} , 2^{e} et 3^{e} samedis du mois :

9h - 12h

02 99 39 12 57

St-Georges

Ouverture au public : Lundi : 9h - 12h Jeudi : 14h - 17h 02 99 97 61 85

St-Marc

Ouverture au public : Mardi et vendredi : 9h - 12h 02 99 39 12 54

Vendel

Ouverture au public : lundi et vendredi : 14h - 17h 02 99 97 62 39

ÉCOLES PUBLIQUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)

St-Georges

Le directeur M. Gressier 02 99 97 66 58

St-Jean

La directrice Mme Le Roux 02 99 39 10 95

St-Marc

La directrice Mme Guihard-Prével 02 99 39 15 24

Vendel

La directrice Mme Gilson 02 99 17 10 06

La Chapelle St-Aubert

La directrice Mme Ihuello 02 99 18 79 34

MÉDIATHÈQUES

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

St-Georges

Mercredi : 11h - 12h30 / 16h - 18h Samedi : 10h - 12h30 02 30 96 63 77

St-Jean

Mercredi: 10h45 - 12h15 / 16h30

- 18h

Vendredi : 16h30 - 18h Samedi : 10h30 - 12h30 02 99 39 61 88

La Pozz à St-Marc

Mardi : 16h30 - 18h Mercredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h

Jeudi : 16h - 18h Samedi : 10h30 - 12h30

02 99 69 55 40

Vendel

Mardi : 16h30 - 17h30 Samedi : 11h - 12h

AUTRES SERVICES

ALSH L'Île aux pirates - St-Jean

6/8 rue des Écoles Rémy Plé-Deschamps Permanences : Lundi : 8h45 - 11h Mercredi : 9h - 17h 06 07 24 13 46 stjean.alsh@fougeres-agglo.bzh

ALSH CROC'Loisirs - St-Georges

13, rue du Romarin Anne-Laure Gastebois Permanences : Lundi : 10h30 - 11h30 Mercredi : 9h - 17h 06 79 59 94 18

Architecte conseil

Mikaël Gobin Prendre RDV au 02 99 94 50 34 cau35@ille-et-vilaine.fr

stgeorges.alsh@fougeres-agglo.bzh

CDAS

88, rue de la Forêt 35300 Fougères Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi) Fermeture au public le mardi matin 02 22 93 65 40

CLIC (Centre local d'information et de coordination)

3, avenue de Normandie
35300 Fougères
Accueil téléphonique ouvert du
lundi au vendredi de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 17h (fermeture le lundi
après-midi et le vendredi à 16h30)
Accueil sans rendez-vous du lundi au
vendredi de 9h30 à 12h
Les conseillères reçoivent
exclusivement sur rendez-vous.
02 99 98 60 23

CPAM

3, avenue François Mitterrand 35300 Fougères Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h Ouverture à 10h30 le 1^{er} jeudi Numéro d'appel : 3646

EDF

1, rue de la Moussais 35305 Fougères 09 69 32 18 79 www.edf.fr

France services Pôle de services de proximité

3, rue la Liberté
35140 St-Aubin-du-Cormier
Informations et RDV tous les matins
de 9h à 12h30 ainsi que les mardi et
jeudi de 13h30 à 17h
1er niveau d'informations : CAF,
CPAM, MSA, Carsat, DGFIP, Ants,
La Poste, ministère de la Justice,
Pôle Emploi
02 23 42 42 13

Micro-crèche

5, rue des Écoles - St-Jean Nolwenn Rondin 06 43 47 74 63 microcreche@fougeres-agglo.bzh

Mission locale

5, rue des Écoles - St-Jean Permanences le mardi de 9h15 à 12h15 sur RDV 02 30 27 01 60 07 74 58 64 25

PAE (Point Accueil Emploi)

5, rue des Écoles - St-Jean Pierrette Leduc Permanences le mardi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur RDV 02 99 98 59 43 pae@fougeres-agglo.bzh

Pharmaciens

Composer le 3237

PMI

5, rue des Écoles - St-Jean Permanences le jeudi sur RDV 02 22 93 65 40

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112 (à partir d'un portable)

RIPAME

5, rue des Écoles - St-Jean Nolwenn Rondin Permanences téléphoniques le mardi de 15h à 18h Permanences sur RDV le jeudi de 13h30 à 19h 06 43 47 74 63 rpe@fougeres-agglo.bzh

SAMU 35

Appeler le 15

Service cadastre

1, rue Bad Munstereifel 35300 Fougères Du lundi au vendredi 02 99 17 25 00 www.cadastre.gouv.fr

Service de gestion comptable (SGC)

1, rue Bad Munstereifel 35300 Fougères Accueil physique sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h; sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h 02 99 99 78 40 sgc.fougeres@dqfip.finances.gouv.fr

STGS

22, rue des Grèves 50307 Avranches cedex Service astreinte 7/7 jours 24/24 heures Accueil clientèle du lundi au vendredi de 8h à 18h . 09 69 32 69 33 www.stgs.fr eau@stgs.fr

SMICTOM

Allée Eugène Freyssinet
ZA de l'Aumaillerie 35133 Javené
02 99 94 34 58
www.smictom-fougeres.fr

Javené

Allée Eugène Freyssinet

Horaires d'hiver

(du 1^{er} novembre au 28 février) Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h; Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h;

Horaires d'été

(du 1^{er} mars au 31 octobre) Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h; Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h; Samedi : journée continue de 8h30 à 18h

St-Aubin-du-Cormier

ZI de Chedeville (toute l'année) Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h; Jeudi de 9h à 12h; Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

RAPPEL:

La carte d'accès en déchèterie est obligatoire.

Les usagers doivent l'avoir sur eux en cas de contrôle à la déchèterie de St-Aubin-du-Cormier. Elle est délivrée gratuitement sur demande à tous les foyers du territoire du Smictom.

Pour faire une demande de carte :

https://smictom-fougeres. fr/vos-demarches-en-ligne/ demande-de-carte-decheterie/



